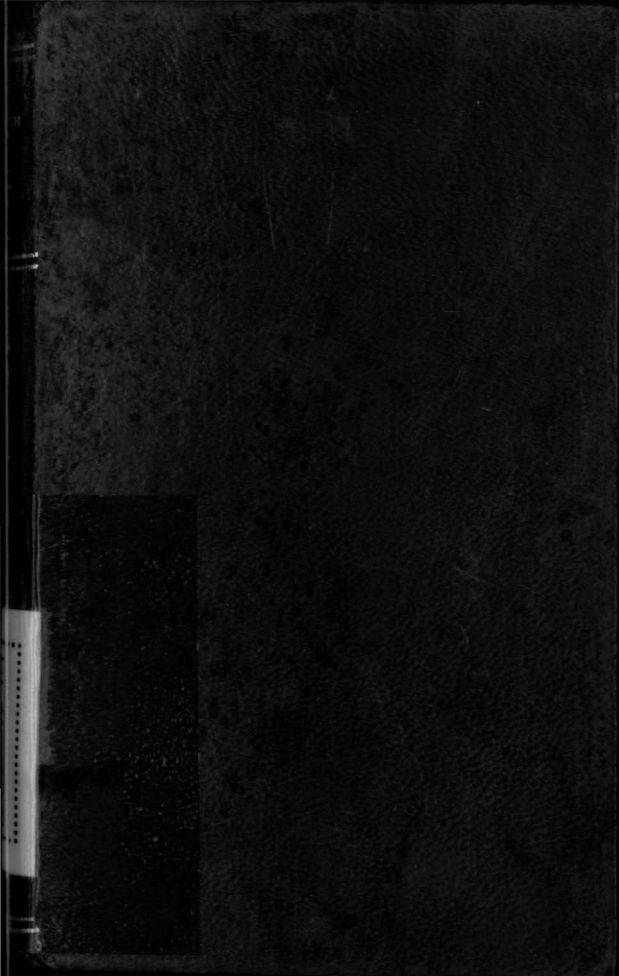
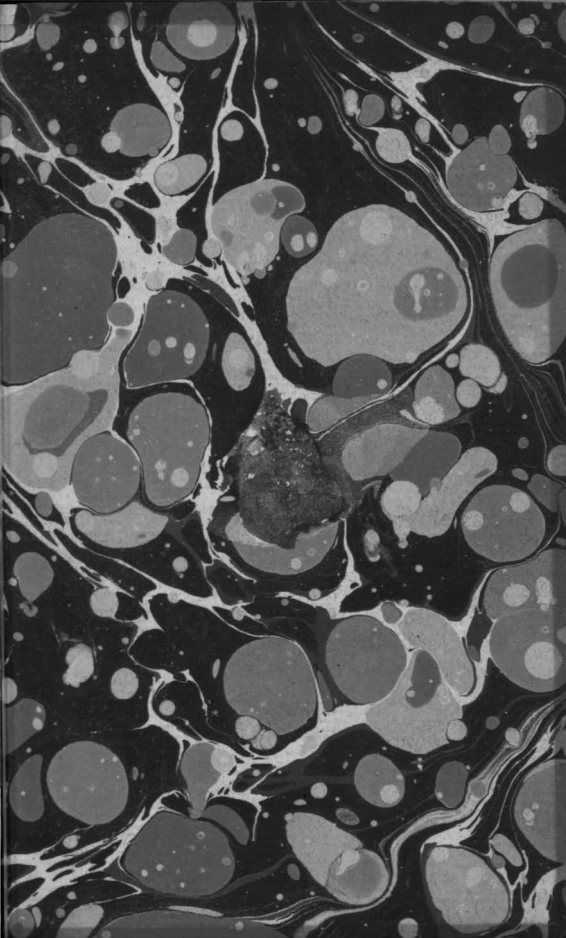
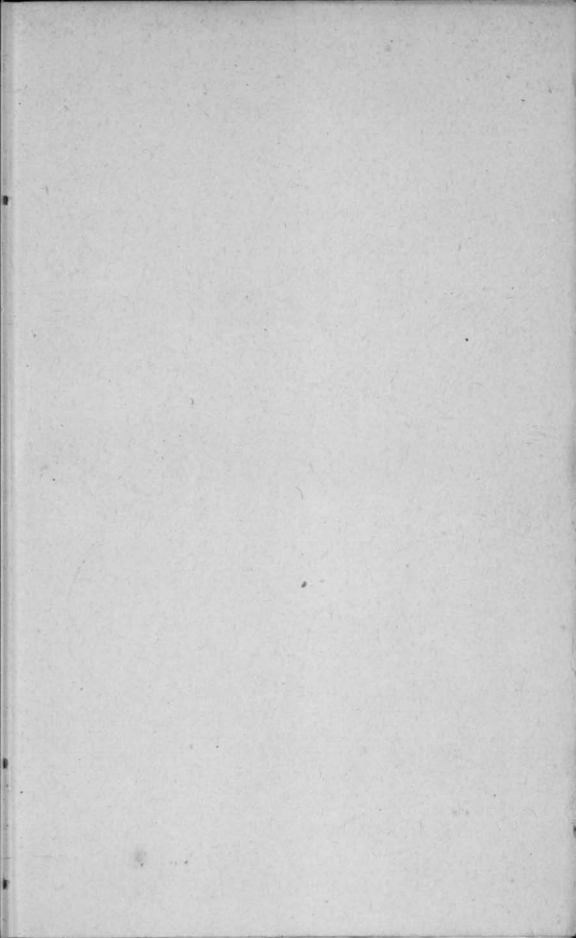


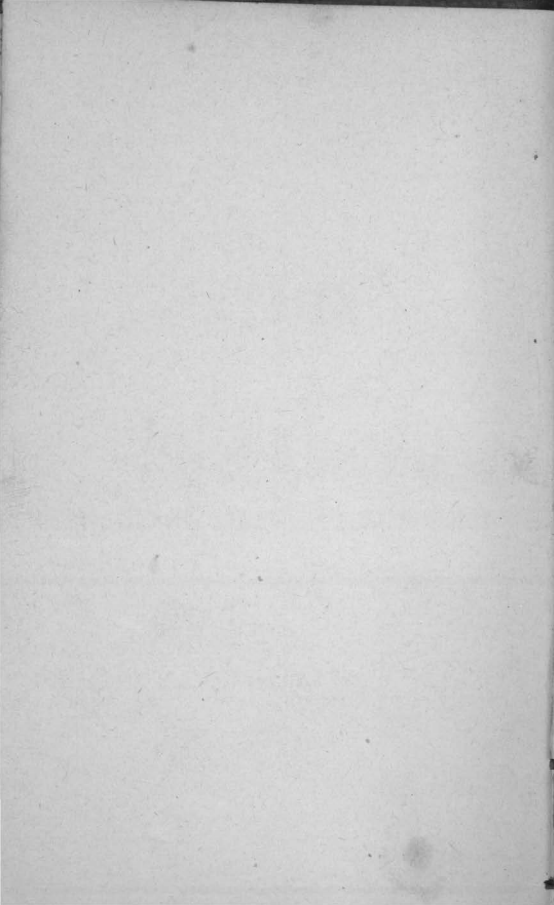






B.606





1841.

ALMANACH SOCIAL.

RUE DES GRÈS-SORBONNE, 5,

PRÈS L'ÉCOLE DE DROIT.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DE CAPELLE.

Fait la Commission. Achète et échange
les Livres d'occasion.

A PARIS.

ALMANACH

FONDS DUBOIS : 4536-1841

SOCIAL

4536

(1841)

POUR L'ANNÉE 1841.



Publié par la Librairie Sociale,

49, rue de Seine-Saint-Germain

1841

FONDS DUBOIS :

5000

POUR L'ANNEE 1841



1841

CALENDRIER

pour 1841.

ARTICLES DU CALENDRIER.

De la création du monde.	5841.
Année de la période Julienne. . . .	6554.
— depuis la première Olympiade. .	2517.
— de l'époque de Nabonassar. . .	2588.
— de la fondation de Rome, selon Varron.	2594.
— de la naissance de Jésus-Christ.	1841.
L'année 122 des Turcs commence le 18 avril 1837, et finit le 6 avril 1838, sui- vant l'usage de Constantinople, d'après l'art de vérifier les Dates.	

ÉCLIPSES.

Le 27 janvier, éclipse partielle de soleil
invisible à Paris.

Le 6 février, éclipse totale de lune visible
à Paris.

Le 21 février, éclipse partielle de soleil
invisible à Paris.

Le 18 juillet, éclipse partielle de soleil in-
visible à Paris.

Le 2 août, éclipse totale de lune invisi-
ble à Paris.

Le 16 août, éclipse partielle de soleil in-
visible à Paris.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or.	18
Epacte	VII
Cycle solaire.	2
Indiction Romaine.	14
Lettre Dominicale.	C

QUATRE-TEMPS.

Les 3, 5 et 6 mars.
Les 2, 4 et 5 juin.
Les 15, 17 et 18 septembre.
Les 15, 17 et 18 décembre.

FÊTES MOBILES.

SEPTUAGÉSIME. . 7 février.
LES CENDRES. . . 24 février.
PAQUES. 11 avril.
LES ROGATIONS. . 17 mai.
ASCENSION 20 mai.
PENTECOTE. 30 mai.
LA TRINITÉ. 6 juin.
FÊTE-DIEU. 10 juin.
L'AVENT 28 novembre.

SAISONS.

Printemps, le 20 mars, à 6 h. 38 m.
du soir.

Ete, le 21 juin, à 3 h. 43 m. du mat.

Automne, le 23 septembre, à 5 h.
44 m. du matin.

Hiver, le 21 décembre, à 11 h. 6 m.
du soir.

JANVIER 1841.

P. L. le 7, à 3 h. du soir.
D. Q. le 14, à 0 h. du soir.
N. L. le 22, à 5 h. du soir.
P. Q. le 30, à 11 h. du mat.

vend 1 LA CIRCONC.
same 2 s. Basile, év.
D. 3 *ste. Geneviève.*
lundi 4 s. Rigobert.
mardi 5 s^{te}. Amélie.
merc 6 L'ÉPIPHANIE.
jeudi 7 s. Théau, orf.
vend 8 s. Lucien, év.
same 9 s. Furcy, ab.
1 D. 10 s. Paul, er.
lundi 11 s. Théodose.
mard 12 s. Arcadius, m.
merc 13 Bapt. de N. S.
jeudi 14 s. Hilaire, év.
vend 15 s. Maur, ab.
same 16 s. Guillaume.
2 D. 17 s. Antoine, ab.
lundi 18 Ch. s. P. à R.
mard 19 s. Sulpice, év.
merc 20 s. Sébastien.
jeudi 21 s^{te}. Agnès, v.m.
vend 22 s. Vincent.
same 23 s. Ildefonse.
3 D. 24 s. Babylas, év.
lundi 25 Conv. s. Paul
mard 26 *ste. Paule.*
merc 27 s. Julien, év.
jeudi 28 s. Charlemag.
vend 29 s. Franç. de S.
same 30 *ste. Bathilde.*
4 D. 31 s. Pierre Nol.

FÉVRIER.

P. L. le 6, à 2 h. du mat.
D. Q. le 13, à 6 h. du mat.
N. L. le 21, à 11 h. du mat.
P. Q. le 28, à 8 h. du soir.

lundi 1 s. Ignace.
mard 2 LA PURIFIC.
merc 3 s. Blaise, év.
jeudi 4 s. Philéas.
vend 5 *ste Agathe.*
same 6 s. Vast.
D. 7 *Septuagèsime.*
lundi 8 s. Jean de M.
mard 9 *ste. Apolline*
merc 10 *ste Scholastiq*
jeudi 11 s. Séverin, ab.
vend 12 *ste Eulalie*
same 13 s. Lézin.
D. 14 *Sexagèsime.*
lundi 15 s. Faustin.
mard 16 *ste Julienne.*
merc 17 s. Théodule
jeudi 18 s. Siméon, év.
vend 19 s. Gabin.
same 20 s. Eucher, év.
D. 21 *Quinquagès.*
lundi 22 *ste. Antigone.*
mard 23 s. Mérault.
merc 24 *Les Cendres.*
jeudi 25 s. Taraise, év.
vend 26 s. Nestor.
same 27 *ste. Honorine.*
1 D. 28 *Quadragesim.*
Epacte VII.
Lettre Dominic. C.

MARS.

P. L. le 7, à 1 h. du soir.
D. Q. le 15, à 2 h. du mat.
N. L. le 23, à 2 h. du mat.
P. Q. le 30, à 3 h. du mat.

lundi 1 s. Aubin.
mard 2 s. Simplicie.
merc 3 ste Cun. Q. T.
jeudi 4 s. Casimir.
vend 5 s. Adrien.
same 6 ste. Colette.
2 D. 7 *Reminiscere.*
lundi 8 s. Ponce.
mard 9 ste. Françoisse.
merc 10 ste. Anastasie
jeudi 11 s. Blanch.
vend 12 s. Pol. év.
same 13 ste. Euphrasie
3 D. 14 *Oculi.*
lundi 15 s. Zacharie.
mard 16 s. Cyriaque.
merc 17 ste Gertrude.
jeudi 18 s. Alexandre.
vend 19 s. Joseph.
same 20 s. Joachim.
4 D. 21 *Lætare.*
lundi 22 s. Paul év.
mard 23 s. Victorien.
merc 24 s. Simon.
jeudi 25 ANNONCIAT.
vend 26 s. Ludger.
same 27 s. Rupert.
5 D. 28 *La Passion;*
lundi 29 s. Eustase.
mard 30 s. Rieul.
merc 31 ste Cornélie.

AVRIL.

P. L. le 6, à 1 h. du mat.
D. Q. le 13, à 10 h. du soir.
N. L. le 21, à 2 h. du soir.
P. Q. le 28, à 9 h. du mat.

jeudi 1 s. Hugues.
vend 2 s. Franç. de P.
same 3 s. Richard.
6 D. 4 *Les Rameaux*
lundi 5 s. Ambroise
mard 6 s. Prudent.
merc 7 s. Clotaire.
jeudi 8 s. Albert.
vend 9 *Vendr. Saint.*
same 10 s. Fulbert.
D. 11 **PAQUES.**
lundi 12 s. Jules.
mard 13 s. Marcellin.
merc 14 s. Tiburce.
jeudi 15 s. Patern. év.
vend 16 s. Fructueux.
same 17 s. Anicet.
1 D. 18 *Quasimodo.*
lundi 19 s. Timon.
mard 20 s^e Hildegonde.
merc 21 s. Anselme.
jeudi 22 s^e Opportune.
vend 23 s. Georges, m.
same 24 s^{te}. Beuve.
2 D. 25 s. Marc, *abst.*
lundi 26 s. Clet.
mard 27 s. Polycarpe.
merc 28 s. Vital, m.
jeudi 29 s. Robert, ab.
vend 30 s. Eutrope.

MAI.

P. L. le 5, à 2 h. du soir.
D. Q. le 13 à 4 h. du soir
N. L. le 20, à 11 h. du s.
P. Q. le 27, à 3 h. du soir.

same 1 s. PHILIPPE.
3 D. 2 s. Athanase.
lundi 3 Invent.^{te}. Cr.
mard 4 ste Monique.
merc 5 Conv. s. Aug.
jeudi 6 s. Jean P. L.
vend 7 s. Stanislas.
same 8 s. Désiré.
4 D. 9 s. Grégoire.
lundi 10 s. Gordien.
mard 11 s. Mamert, é.
merc 12 ste. Flavie.
jeudi 13 s. Servais.
vend 14 s. Pacôme.
same 15 s. Achille.
5 D. 16 s. Honoré.
lundi 17 s. Paschal Rog
mard 18 s. Venance.
merc 19 s. Yves.
jeudi 20 ASCENSION.
vend 21 s. Hospice.
same 22 ste. Julie.
6 D. 23 s. Didier, év.
lundi 24 s. Donatien.
mard 25 s. Urbain.
merc 26 s. Bérenger.
jeudi 27 s. Hildevert.
vend 28 s. Germain.
same 29 s Maxim. v. j
D. 30 PENTECOT
lundi 31 s^e Pétronille.

JUIN.

P. L. le 4, à 3 h. du matin.
D. Q. le 12, à 8 h. du m.
N. L. le 19, à 7 h. du mat.
P. Q. le 25, à 10 h. du s.

mard 1 s. Pamphile.
merc 2 s. Pothin. 4 T.
jeudi 3 s^e Clotilde.
vend 4 s. Quirin, m.
same 5 s. Boniface.
1 D. 6 *La Trinité*.
lundi 7 s. Robert abbé
mard 8 s. Médard.
merc 9 ste. Pélagie.
jeudi 10 FÊTE-DIEU.
vend 11 s. Barnabé.
same 12 s. Basilide.
2 D. 13 s. Ant. de Pad.
lundi 14 s. Rufin.
mard 15 s. Guy, m.
merc 16 s. Fargeau.
jeudi 17 *Oct. Fête-D.*
vend 18 ste. Marine.
same 19 s. Gervais, s. P.
3 D. 20 s. Silvère.
lundi 21 s. Leutroi, ab.
mard 22 s. Paulin, év.
merc 23 s. Félix, m.
jeudi 24 s. *Jean-Bapt.*
vend 25 s. Prosper.
same 26 s. Babolein.
4 D. 27 s. Ladislas.
lundi 28 s. Irénée. v. j.
mard 29 ss. *Pierre et P.*
merc 30 Comm. s. Paul.

JUILLET.

P. L. le 3, à 6 h. du soir.
D. Q. le 11, à 3 h. du soir.
N. L. le 18, à 2 h. du soir.
P. Q. le 25, à 8 h. du mat.

jeudi 1 s. Martial.
vend 2 Visit. de la V.
same 3 s. Anatole, év.
5 D. 4 Tr. s. Martin.
lundi 5 s^{te}. Zoé, m.
mard 6 s. Tranquillin.
merc 7 s^{te}. Aubierge.
jeudi 8 s. Procope.
vend 9 s. Ephrem.
same 10 s^{te}. Félicité.
6 D. 11 Tr. s. Benoît.
lundi 12 s. Gualbert.
mard 13 s. Turiaf, év.
merc 14 s. Bonaventur.
jeudi 15 s. Henri, emp.
vend 16 s. Eustate, év.
same 17 s. Spérat et C.
7 D. 18 s. Clair.
lundi 19 s. Vincent de P.
mard 20 s^{te}. Marguerite
merc 21 s. Victor, m.
jeudi 22 s^{te}. Madeleine
vend 23 s. Apollinaire.
same 24 s^{te}. Christine.
8 D. 25 s. Jacques le m.
lundi 26 s. Christophe.
mard 27 s. Pantaléon.
merc 28 s^{te}. Anne.
jeudi 29 s^{te}. Marthe.
vend 30 s. Abdon, m.
same 31 s. Germain A.

AOÛT.

P. L. le 2, à 10 h. du mat.
D. Q. le 10, à 6 h. du mat.
N. L. le 16, à 9 h. du soir.
P. Q. le 23, à 9 h. du soir.

9 D. 1 s. Pierre-ès-lie.
lundi 2 s. Etienne, p.
mard 3 In. s. Etienne.
merc 4 s. Dominique.
jeudi 5 s. Yon, mart.
vend 6 Trans. de N. S.
same 7 s. Gaëtan.
10 D. 8 s. Justin, m.
lundi 9 s. Spire.
mard 10 s. Laurent, m.
merc 11 Susc. s^{te}. Cour.
jeudi 12 s^{te}. Claire.
vend 13 s. Hyppolyte.
same 14 s. Eusèbe. v. j.
11 D. 15 ASSOMPT.
lundi 16 s. Roch.
mard 17 s. Mammès.
merc 18 s^{te}. Hélène.
jeudi 19 s. Louis, év.
vend 20 s. Bernard, ab.
same 21 s. Privat, év.
12 D. 22 s. Symphorien.
lundi 23 s. Sidoine, év.
mard 24 s. Barthélemy.
merc 25 s. Louis, roi.
jeudi 26 s. Zéphirin.
vend 27 s. Césaire, év.
same 28 s. Augustin.
13 D. 29 Déc. s. Jean-B.
lundi 30 s. Fiacre.
mard 31 s^{te}. Isabelle

SEPTEMBRE.

P. L. le 1, à 1 h. du mat.
D. Q. le 8, à 2 h. du soir.
N. L. le 15, à 6 h. du mat.
P. Q. le 22, à 1 h. du soir.
P. L. le 30, à 4 h. du soir.

merc 1 s. Leu, s. Gilles
jeudi 2 s. Lazare.
vend 3 s. Grégoire, p.
same 4 ste. Rosalie.
14 D. 5 s. Bertin, ab.
lundi 6 s. Onésipe, é.
mard 7 s. Cloud, pr.
merc 8 NAT. DELA V.
jeudi 9 s. Omer, év.
vend 10 s. Pulchérie.
same 11 s. Patient, év.
15 D. 12 s. Raphaël.
lundi 13 s. Maurille.
mard 14 Exalt. ste. Cr.
merc 15 s. Nicom. 4 T.
jeudi 16 ste Eugénie
vend 17 s. Lambert.
same 18 s. Jean C.
16 D. 19 s. Janvier.
lundi 20 s. Eustache.
mard 21 s. Mathieu.
merc 22 s. Maurice.
jeudi 23 ste. Thècle, v.
vend 24 s. Andoche.
same 25 s. Cléophas d.
17 D. 26 ste. Justine, v.
lundi 27 s. Côme, s. D.
mard 28 s. Cérans, év.
merc 29 s. Michel, arc.
jeudi 30 s. Jérôme.

OCTOBRE.

D. Q. le 7, à 9 h. du soir.
N. L. le 14, à 4 h. du soir.
P. Q. le 22, à 9 h. du m.
P. L. le 30, à 6 h. du mat.

vend 1 s. Remi, évêq.
same 2 ss. Anges gar.
18 D. 3 s. Cyprien.
lundi 4 s. François d'A.
mard 5 ste. Aure, v.
merc 6 s. Bruno.
jeudi 7 ss. Serge et B.
vend 8 ste. Brigitte.
same 9 s. Denis, év.
19 D. 10 s. Géréon.
lundi 11 s. Firmin, év.
mard 12 s. Vilfrid, év.
merc 13 s. Gérard, c.
jeudi 14 s. Caliste, p.
vend 15 ste. Thérèse.
same 16 s. Gal, abbé.
20 D. 17 s. Cerbonet.
lundi 18 s. Luc, évang.
mard 19 s. Savinien.
merc 20 s. Sendou, pr.
jeudi 21 ste. Ursule, v.
vend 22 s. Mellon.
same 23 s. Hilarion.
21 D. 24 s. Magloire.
lundi 25 s. Crépe. s. Cr.
mard 26 s. Rustique.
merc. 27 s. Frumence.
jeudi 28 s. Simon, s. J.
vend 29 s. Faron, év.
same 30 s. Lucain. v. j.
22 D. 31 s. Quentin.

NOVEMBRE.

D. Q. le 6, à 4 h. du mat.
 N. L. le 13, à 5 h. du mat.
 P. Q. le 21, à 6 h. du mat.
 P. L. le 28, à 6 h. du soir.

lundi 1 TOUSSAINT.
 mardi 2 Les Trépassés.
 mercredi 3 s. Marcel, év.
 jeudi 4 s. Charles B.
 vendredi 5 ste. Bertilde.
 samedi 6 s. Léonard.
 23 D. 7 s. Willebrod.
 lundi 8 ste. Reliques.
 mardi 9 s. Mathurin.
 mercredi 10 s. Léon I^{er}, p.
 jeudi 11 s. Martin, év.
 vendredi 12 s. René, év.
 samedi 13 s. Brice, év.
 24 D. 14 s. Maclou.
 lundi 15 s. Eugène, m.
 mardi 16 s. Eucher, év.
 mercredi 17 s. Agnan, év.
 jeudi 18 ste. Aude, v.
 vendredi 19 ste Elisabeth.
 samedi 20 s. Edmond, r.
 25 D. 21 Prés. de la V.
 lundi 22 ste. Cécile.
 mardi 23 s. Clément.
 mercredi 24 ste. Flore, v.
 jeudi 25 ste. Catherine.
 vendredi 26 ste. G. des A.
 samedi 27 s. Maxime.
 1 D. 28 L'AVEANT.
 lundi 29 s. Saturnin.
 mardi 30 s. André.

DÉCEMBRE.

D. Q. le 5, à 0 h. du soir
 N. L. le 12, à 9 h. du soir.
 P. Q. le 21, à 2 h. du mat.
 P. L. le 28, à 6 m. du mat.

mercredi 1 s. Eloi, évêq.
 jeudi 2 s. Fulgence.
 vendredi 3 s. François X.
 samedi 4 ste. Barbe.
 2 D. 5 s. Sabas, ab.
 lundi 6 s. Nicolas.
 mardi 7 ste. Fare, v.
 mercredi 8 CONCEPTION.
 jeudi 9 ste. Gorgonie.
 vendredi 10 ste. Valère, v.
 samedi 11 s. Fuscien, m.
 3 D. 12 s. Damase.
 lundi 13 ste. Luce, v.
 mardi 14 s. Nicaise.
 mercredi 15 s. Mesm. 4 t.
 jeudi 16 ste Adélaïde.
 vendredi 17 ste. Olympia.
 samedi 18 s. Gatien.
 4 D. 19 ste. Menris
 lundi 20 s. Philogone.
 mardi 21 s. Thomas, a.
 mercredi 22 s. Honorat.
 jeudi 23 ste. Vict.
 vendredi 24 s. Delph. v. j.
 samedi 25 NOEL.
 D. 26 s. Etienne, m.
 lundi 27 s. Jean, ap.
 mardi 28 ss Innocens.
 mercredi 29 s. Thomas de C.
 jeudi 30 ste. Colombe.
 vendredi 31 s. Sylvestre.

ALMANACH

SOCIAL.

La liberté selon Fourier.

Après la santé et la fortune , rien n'est plus précieux que la liberté, qu'il faut distinguer en *corporelle* et *sociale*. Cette deuxième n'est point celle que veulent nous procurer les sophistes.

Selon leur coutume d'envisager toute la nature en système *simple*, ils ont porté la manie de *simplisme* dans ce débat, et n'ont pas su distinguer la liberté en *simple*, en *composée*, en *surcomposée*. Pendant plus de mille ans ils négligèrent la première des libertés , la *matérielle* ou *corporelle* : ce fut la religion chrétienne qui intervint

puissamment pour faire affranchir les esclaves : mais avant le christianisme , les philanthropes anciens réduisaient le genre humain à l'état de bête de somme et au-dessous encore , puisqu'on obligeait vingt mille esclaves à s'entretuer dans une naumachie pour amuser les vertueux citoyens de Rome qui , à défaut de vingt mille égor-gés en masse , en faisaient massacrer deux cents , pièce à pièce , dans les combats de Gladiateurs. Cette prouesse était répétée plus civiquement chez les vertueux républicains de Sparte qui rassemblaient deux mille esclaves *des plus fidèles*. On les promenait dans la ville , couronnés de fleurs ; ensuite on les égorgeait pour en diminuer le nombre ; et on se défaisait des plus fidèles parce qu'on n'osait pas les déchirer de coups dans les bagnes. Voilà quels furent pendant mille ans les nobles calculs de la philosophie sur la liberté matérielle.

Tout bon républicain applaudissait à ces massacres , et sans la religion chrétienne les choses en seraient peut-être encore au même point.

Si l'on eût consulté sur l'affranchissement des esclaves , les oracles de la sagesse, les Platon, les Aristote, ils auraient répondu par ce grand mot d'*impossibilité* dont la France a hérité. Le lumineux Aristote regardait si bien les esclaves comme bêtes de somme , gens étrangers à l'espèce humaine , qu'il posait en principe , *qu'aucune vertu ne peut convenir à un esclave*. Il voulait les réduire en bêtes brutes , exclues du raisonnement et de la vertu même. Il était donc bien loin de songer à des recherches philanthropiques sur les moyens d'opérer l'affranchissement personnel démontré possible , puisqu'il existe dans tout l'occident d'Europe et autres lieux,

Nous n'en sommes ici qu'à une branche simple et très simple de liberté, car il s'agit de la corporelle seulement, et non de la sociale dont nous parlerons plus loin.

Les philosophes, après avoir vu, sous les derniers Césars, que cette liberté corporelle jugée si longtemps impossible était chose très praticable, auraient dû reconnaître combien leur science est en défaut dans ses préventions d'impossibilité, dans sa coutume *de croire la nature bornée aux moyens connus* : ils ne tinrent aucun compte de cette leçon ; et ce qui prouve leur secrète indifférence pour la liberté c'est qu'ils ne songèrent pas à analyser et transmettre les procédés qui avaient opéré cette métamorphose. On en a des notions superficielles, mais très insuffisantes en pratique ; aussi a-t-on échoué, de nos jours, quand on a voulu affranchir corporellement les nègres. Ce fut en 1789 que la philoso-

phie tenta l'entreprise : au lieu de s'enquérir des méthodes convenables, elle ne mit en jeu que l'esprit de parti, sans aucune vue de philanthropie judicieuse ; elle n'aboutit qu'à faire de Saint-Domingue une arène de carnage, sous le prétexte banal de liberté.

La voilà convaincue de pleine impéritie sur ce qui touche à la liberté corporelle, ou matérielle, et aux procédés d'affranchissement soit subit, soit progressif. Répétons comme grief très notable, qu'après avoir cru pendant mille ans cet affranchissement impossible, elle n'a pas même su observer et transmettre les méthodes qui l'avaient opéré sans effusion de sang ni commotion politique.

A-t-elle montré plus d'habileté en fait de liberté sociale ? Cette question nous conduit à distinguer trois genres de liberté subdivisibles en espèces. Et pour ne pas

affadir le lecteur par des minuties didactiques , je ne donnerai les détails d'espèces qu'à mesure qu'ils naîtront du sujet. Bornons-nous d'abord à trois genres.

1° *Liberté simple*, ou *corporelle*, sans liberté sociale. C'est le sort du pauvre qui a un très petit revenu, le strict nécessaire, la ration militaire. Il jouit d'une *liberté corporelle active*, parce qu'il n'est pas forcé au travail, comme l'ouvrier privé de tout revenu. Du reste il n'a aucun essor de passions. Phébon est bien libre d'aller à l'Opéra ; mais il faudrait un écu pour y entrer : or , Phébon n'a tout à point que de quoi se nourrir et se vêtir bien mesquinement. Il est libre d'aspirer au rang de député ; mais il faudrait de bonnes rentes , et il en est fort loin : avec sa fierté du beau nom d'homme libre , il n'a que des fumées en fait de liberté sociale : il reste à la porte du traiteur et de l'Opéra , et

encore mieux à la porte du corps électoral. Il n'est que membre passif de la société ; ses passions n'y ont aucun essor actif ; son opinion y est dédaignée.

Cependant il est bien plus libre que l'ouvrier réduit à travailler sous peine de mourir de faim, et n'ayant dans la semaine qu'un jour de liberté corporelle *active*, que le dimanche. Tous les autres jours, l'ouvrier est en liberté corporelle *passive* : l'atelier est pour lui un esclavage convenu, indirect, qui n'est pas moins gêne corporelle, comparativement à l'oisiveté et au bien-être du dimanche.

Nous distinguerons de même la liberté sociale en active et passive. Remarquons seulement qu'elle n'existe pas pour les deux classes d'hommes précités : ils n'ont que la liberté simple ou corporelle, qui est active chez le petit rentier, et passive chez l'ouvrier, déjà moins malheureux que

l'esclave qui n'a de liberté corporelle ni en actif, ni en passif.

2^o Liberté *composée divergente*. Elle comprend la *corporelle active* et la *sociale active*, le plein essor des passions : tel est l'état des sauvages ; ils jouissent de ces deux libertés. Un sauvage délibère sur la paix et la guerre comme chez nous un ministre à portefeuille. Il a , autant qu'on peut l'avoir dans sa horde , le plein essor des passions de l'âme, il a surtout l'insouciance, bien très inconnu du civilisé. A la vérité , il est obligé de chasser et pêcher pour sa subsistance ; mais ce travail *attrayant*, pour lui, ne lèse en rien la liberté corporelle active. Un travail qui platt n'est point une servitude, comme le serait la charrue pour le sauvage : sa chasse est pour lui un amusement , comme la vente pour un marchand. Croit-on qu'un marchand ait éprouvé une gêne corporelle ,

quand il a, dans sa matinée, déployé cent pièces d'étoffes, débité force mensonges et vendu force culottes ? Cette fatigue est plaisir, travail attrayant, liberté corporelle; et pour preuve, notre marchand, fort content aujourd'hui, sera, demain, maussade et bourru, s'il ne voit entrer aucun acheteur, s'il ne peut ni mentir, ni vendre.

On a vu que la liberté du sauvage est composée, puisqu'elle est corporelle active, et sociale active; mais ces deux *activités* sont en *divergence* avec la destinée, avec le travail productif. Pour élever le sauvage aux libertés *actives convergentes*, il faudrait lui présenter le travail *productif attrayant*, celui qu'on exerce par séries passionnelles; alors il passerait à la liberté de troisième degré.

3° Liberté *composée convergente* ou *sur-composée*. Elle comprend les deux indépendances, *corporelle active* et *sociale*

*active, alliées à l'industrie productive
attrayante.*

Elle suppose l'unité d'adhésion, le consentement individuel de chacun, homme, femme et enfant, leur ligue passionnée pour l'exercice de l'industrie et pour le maintien de l'ordre établi. Cette troisième sorte de liberté est DESTINÉE DE L'HOMME.

La liberté dont jouit le sauvage est donc une fausse nature ou nature simple, puisqu'elle est divergente de la destinée ; remarque importante pour désabuser les amis de la simple nature, qui n'est point la destinée. Quant à la nature composée, on la trouverait encore moins en civilisation, où les libertés telles que je viens de les définir ne se rencontrent nulle part en alliage de

Corporelle active
et sociale active.

} convergentes.

Ceux qui jouissent parmi nous de ces deux libertés ne tendent qu'à leur donner l'essor *divergent* ou rebelle à l'industrie productive ; tous inclinent à l'oisiveté, souvent même à la destruction : témoins les enfans, qui brisent et ravagent dès qu'on les laisse en liberté corporelle active, et qu'ils peuvent faire du dégât sans être aperçus.

Ces distinctions sur la liberté sont un peu minutieuses : mais après tant de massacres pour la fausse liberté, n'est-il pas temps enfin d'apprendre à connaître la véritable, dite *composée convergente*, qui ne peut en aucun cas s'amalgamer avec la civilisation, puisqu'elle suppose unité d'adhésion au régime industriel, et que parmi nous le peuple est partout en état de soulèvement intentionnel, comprimé par les sbires et les gibets ?

Il existe bien en civilisation une masse

d'adhérans ou consentans dont le nombre se borne à peu près au huitième, tandis que les sept huitièmes sont mécontents. Quelques uns le sont à demi et sans intention de soulèvement; mais la très grande majorité, composée des salariés et du petit peuple, s'insurgerait à l'instant où elle serait délivrée de la crainte des supplices. La multitude pauvre est donc réduite à la liberté simple ou corporelle. Son industrie est un esclavage indirect, un tourment dont elle voudrait s'affranchir.

Distinguons ensuite la portion de civilisés nommée bourgeoisie, artisans, petits propriétaires. On trouve dans leur nombre une grande majorité qui est mécontente de l'ordre établi, et désire des changemens, des additions à tels et tels droits. Elle ne jouit donc pas de la liberté sociale *active*, ou plutôt elle n'en jouit

qu'à demi : elle est en dissidence avec l'ordre social ; sa liberté n'est que de mode composé divergent , puisque ces bourgeois et artisans sont hors d'unité et d'adhésion passionnée.

Reste une minorité très faible qui adhère à l'état civilisé tel qu'il est organisé. Cette minorité se compose des oisifs qui sont hors d'industrie productive , ou de quelques privilégiés qui envahissent les emplois lucratifs : ceux-là jouissent de la liberté composée semi-convergente ; mais leur nombre est bien petit , et de plus ils sont rebelles à l'industrie , desirent encore beaucoup de changemens dans l'ordre social et administratif , et n'ont pas pour l'avenir des garanties de leur bonheur présent.

Il est donc bien peu de civilisés qui approchent de la vraie liberté (mode composé convergent). Il sera même facile de

prouver qu'aucun d'eux n'y atteint, et que les monarques et les ministres en sont encore très éloignés; tandis que le peuple et la classe pauvre sont tout à fait réduits à la liberté simple ou corporelle; encore est-elle compromise par les conscriptions, la domesticité, et la sujétion des femmes et des enfans, qui ne jouissent pas en plein des libertés corporelles.

Quant à la liberté politique et sociale, toute la classe pauvre en est entièrement privée, et réduite à s'asservir dans les travaux salariés qui enchaînent l'âme et le corps. Un subalterne qui aurait des opinions contradictoires avec celles de son chef, serait renvoyé et privé de travail; il ne jouit donc pas de la liberté sociale active, pas même du droit d'opinion et de sens commun. Partout où le pauvre hasarde une opinion contraire à celle du riche, il est éconduit malgré la justesse de ses

avis, et traité comme l'âne de la fable, qui paie de sa tête pour les fautes du lion.

Dans un tel état de choses, peut-on prétendre que la liberté sociale existe? Non, puisqu'elle est réduite à cette petite minorité qui possède la richesse : encore beaucoup de riches sont-ils privés de la liberté d'opinion.

Cette oppression n'a pas lieu dans l'état sauvage, où un homme sans l'appui de la richesse jouit pleinement de la liberté d'opinion, et d'une foule d'autres libertés, comme la chasse et la pêche, qui sont défendues à un bourgeois civilisé. Le sauvage exerce sept droits, *chasse, pêche, cueillette, pâture, vol extérieur, ligue fédérale, insouciance* : ces droits constituent la liberté composée divergente, qu'il faudra concilier avec la grande industrie sociétaire ; à défaut, le genre humain ne pourrait pas se dire libre, tant

qu'il n'obtiendrait pas dans l'exercice de l'industrie les droits qui lui sont assurés dans l'état sauvage, droits qu'on ne doit restreindre que sous la condition d'*équivalent consenti individuellement*.

Si donc la civilisation prétend nous élever à la liberté combinée avec l'industrie, elle doit nous assurer l'*équivalent consenti* de ces sept droits; un équivalent assez réel pour que le sauvage, qui est nanti des sept droits, préfère s'allier à nous et embrasser l'industrie.

Telle est la condition que les philosophes devaient s'imposer en théorie de liberté. Ils ont senti qu'il faudrait à l'homme une indemnité des sept droits naturels dont elle se compose : eh ! que lui ont-ils promis ? Deux chimères antipathiques avec la liberté ; ce sont l'égalité et la fraternité, admissibles chez les sauvages, mais nullement chez les nations policées. Aussi quel

résultat obtient-on parmi nous de ce monstrueux amalgame ? Une fraternité dont les coryphées s'envoient tour à tour à l'échafaud ; une égalité où le peuple qu'on décore du nom de souverain n'a ni travail, ni pain, vend sa vie à cinq sous par jour, est traîné à la boucherie, la chaîne au cou.

Tels sont les effets que nous avons vus naître sous ce régime où l'égalité et la fraternité s'alliaient à un fantôme de liberté. Comment les philosophes, en voyant ce monstrueux résultat de leurs dogmes, ont-ils pu hésiter à former une secte de résipiscence et d'abjuration, une secte qui déclarât qu'il fallait ou renoncer à la liberté, ou en chercher les voies dans quelque autre science que la philosophie, dans quelque autre société que la civilisation !

Je vais donner une théorie de la li-

berté *surcomposée*, qui assure aux sociétés industrielles des droits équivalens et très supérieurs à chacun des sept droits du sauvage, mais qui les garantit avec exercice réel, constaté par le consentement passionné, unanime et parmanent de tous les individus des trois sexes, hommes, femmes et enfans.

Cet équivalent ne peut être constaté que par adhésion du sauvage : il jouit déjà de sa liberté composée divergente ; il ne peut pas adhérer à une industrie offerte, si elle ne lui présente pas un meilleur sort, bien réel, bien garanti, dont on trouve les tableaux, au traité des séries passionnelles ou liberté composée convergente, qui, loin de s'accoler à l'égalité, à la fraternité, repose sur l'extrême inégalité et la graduation de contrastes et de rivalités.

Sans doute la liberté est un bien très

précieux, puisque chaque parti veut en jouir à lui seul, en priver les autres et tout envahir; concentrer tous les biens, les honneurs, le pouvoir dans les mains d'un petit nombre d'affiliés. On ne connaît pas d'autre liberté en civilisation : je vais en décrire une bien différente.

La liberté est illusoire si elle n'est pas générale : il n'y a qu'oppression, là où le libre essor des passions est restreint à l'extrême minorité, au huitième comme dans la civilisation, qui encore ne procure pas à ce huitième de favoris, le quart de l'essor passionnel dont ils jouiront dans l'état sociétaire.

Pour assurer cet essor à la multitude, il faut un ordre social qui remplisse les trois conditions suivantes :

1^o Rechercher, inventer et organiser un régime d'attraction industrielle ;

2° Garantir à chacun l'équivalent des sept droits naturels énoncés plus haut ;

3° Associer les intérêts du peuple à ceux des grands , qu'il jalouserait et haïrait, tant qu'il ne participerait pas par degrés à leur bien-être.

Ce n'est qu'à ces trois conditions qu'on peut assurer au peuple un *minimum* en subsistance , vêtement , logement , et de plus , en plaisirs ; car le nécessaire sans l'agréable ne saurait suffire à l'homme : dépourvu de plaisirs , il resterait inquiet , mécontent, et ne donnerait pas une adhésion passionnée à l'ordre social : il serait lésé sur l'exercice du septième droit naturel qui est l'insouciance ; il n'y arrive pleinement qu'autant qu'il jouit d'un minimum composé , ou subvention aux besoins du corps et de l'âme.

CHARLES FOURIER.

Maison d'asile pour les femmes sans travail.

C'est principalement aux sympathies de la femme que nous nous adressons , car c'est d'elle que nous allons nous occuper.

Chaque industrie, chaque profession a sa saison morte , temps d'arrêt où l'ouvrier sans travail se trouve bientôt sans pain. C'est alors que les délits se multiplient dans une effrayante proportion; c'est alors que, le désespoir aidant , la corruption fait des victimes.... Il y a des institutions morales et bienfaisantes pour relever ceux qui tombent, nous le savons ; il y a des sociétés de patronage pour les prisonniers et des maisons religieuses pour les *filles repenties* ; mais , pour celles qui ne veulent

pas avoir à se repentir, il n'y a rien, que des secours insuffisans et difficiles à obtenir. D'ailleurs, on épuiserait bien vite les trésors du riche, et l'on n'aurait pas donné à tous les pauvres.

Ce n'est pas cela.

Ce qu'il faut, c'est un moyen de venir en aide à tous ceux qui manquent d'ouvrage, non pas en leur faisant *la charité*, mais en leur donnant *du travail*. Il faut aussi qu'on puisse leur offrir un asile et du pain ; car, pour travailler, il faut vivre. Quelques ouvrières sans ouvrage trouvent déjà, près des Dames de la Miséricorde, des occupations ; mais ces travaux élégans (broderies, raccommodages de dentelles, etc.) sont d'une spécialité difficile ; et enfin, il faut encore avoir un gîte et du pain, pour attendre qu'on ait rendu l'ouvrage confié. L'établissement que nous proposons doit avoir une mission plus complète. Si nous

le consacrons aux femmes exclusivement, c'est que nous avons trouvé pour l'homme des ressources plus nombreuses contre la misère, et une voie de corruption de moins.

1° Une grande maison, avec cour et jardin, doit être louée ou achetée près de Paris. Il faut qu'elle puisse recevoir trente ou quarante personnes d'abord, et leur offrir des lits et une table modeste, mais saine. Il faut aussi que les travaux soient permanens et ne demandent pas une spécialité trop difficile : une blanchisserie offre une variété de fonctions, et peut utiliser les femmes sans profession, qui n'apporteraient que leurs forces et leur bonne volonté : un atelier de lingerie occuperait les ouvrières en linge. Les travaux de la cuisine et du jardin, *dirigés* par deux personnes de la maison, seront exécutés par les femmes qui sauront un peu de cuisine

et de culture ; il est peu de femmes du peuple qui ne sachent les fonctions du ménage, et il en est beaucoup qui aiment les occupations de la basse-cour et du jardin.

2° Les objets que le public fera confectonner ou blanchir, et ceux qu'il achètera dans l'établissement, seront payés au même prix que dans les autres fabriques ou magasins ; mais les ouvrières supporteront une petite diminution ou *retenue* de salaire, qui servira à former d'autres maisons d'asile, et d'abord à agrandir le premier établissement.

3° Une institution si utile, si bienfaisante doit être le résultat du concours de tous. Il faudra donc créer un comité composé de dames, qui, à titre de dévouement, prendront la direction de la maison, dont elles seront regardées comme patronnes. Pour assurer l'ordre et le respect nécessaires, elles invoqueront l'appui des auto-

rités locales , qui ne peuvent le refuser à un établissement aussi philanthropique. — Hommes et femmes , tous pourront souscrire une offrande au profit de cette institution , et les souscriptions seront inscrites au grand - livre de secours. — Les sommes reçues par le comité seront déposées chez un notaire ou entre les mains de l'autorité locale.

4° Le comité ou conseil choisira , parmi ses membres , une personne qui surveillera les travaux et aura la direction immédiate de la maison. La trésorière, qui recevra le prix de ces travaux , offrira des garanties et sera rétribuée comme fonctionnaire. On n'admettra dans la maison que des ouvrières munies de certificats attestant qu'elles n'ont pu se procurer d'ouvrage.

5° La mission des dames patronnesses

sera de recueillir des souscriptions , de chercher des commandes d'ouvrages , et de fonder des établissemens semblables dans toutes les villes, s'il est possible.

Elles viendront aussi visiter les ateliers, encourager les ouvrières, leur donner d'utiles conseils, leur parler d'espoir, d'avenir et de confiance en Dieu, pour les disposer à persévérer dans le travail, la probité et la vertu, afin que, longtemps après leur sortie de la maison, ces ouvrières ressentent la bonne influence du séjour qu'elles y auront fait.

Ce projet a déjà été soumis à plusieurs dames distinguées et recommandables par leur position sociale et leur caractère; toutes en ont compris le bienfait moral et matériel : ces adhésions si spontanées nous font espérer que bientôt ces dames pourront créer un comité et marcher à la réalisation d'une œuvre généreuse qui

vient protéger la femme contre la misère et la sauver du désespoir.

LOUISE CROMBACH.

Organisation du travail.

La réforme sociale annoncée par Fourier est maintenant à l'ordre du jour. L'association s'écrie-t-on de toutes parts, l'association ! Mais ceux-là mêmes qui proclament la souveraineté de l'association, savent-ils bien ce qu'ils sentent et ce qu'ils veulent ? Certes, l'histoire de la réforme sociale commencée dans les cercles des rois, des riches, des grands, et terminée dans l'universalité des masses, sera un jour le plus curieux monument de la marche de l'esprit humain ; et dans cette histoire les savans économistes, les libéraux de notre époque ne joueront pas le rôle le moins singulier. On déplorera la fatalité qui aura consumé dans de vaines subtilités tant d'intelligence, de vertu et de puis-

sance. On contempera avec une douloureuse émotion l'œuvre des Saint-Thomas et des Saint-Augustin, de la scolastique sociale. Loin de nous l'idée de nier la *valeur absolue* des progrès qu'ont fait les sciences et l'industrie, mais nous prétendons que ces progrès ne sont, et ne seront jamais qu'une désastreuse, une épouvantable transition, fussent-ils enrichis de toutes les merveilles annoncées par nos réformateurs politiques. La civilisation, pour nous, est semblable à ce monarque dont parle la fable : tout ce qu'elle touche se change en or, et par cela même elle doit éprouver d'horribles souffrances au milieu de ses richesses ; mais nous pensons que depuis bien des siècles, la société pouvait éprouver toutes les jouissances et connaître toutes les vertus, non pas en changeant ses palais en chaumières et ses desirs en mortifications, mais au contraire en conservant toujours le don précieux de multiplier les trésors sous sa main. Où donc chercher ce merveilleux secret ? On l'a dit : dans l'*association*. Mais comment y arriver ? Est-ce en améliorant l'industrie actuelle ? Est-ce en employant

des moyens dont l'absurdité et l'impuissance ont été constatées par tous les siècles et par toutes les sociétés ; moyens vieillis, sans force, broyés dans la marche de l'humanité ? Nous employons les mêmes principes, les mêmes idées qui n'ont pu sauver Rome et la Grèce... Comment nous sauveraient-ils ?... Toutes les brillantes spéculations des philosophes, des moralistes, des économistes, des hommes d'état n'ont fait qu'irriter, augmenter les souffrances du peuple, en comblant la mesure de son avilissement. Le plus heureux résultat de leurs promesses serait la *richesse nationale*. Or, l'effroyable misère du peuple de la riche, de la puissante Angleterre, nous dit que cette richesse nationale n'est pas une garantie de la *prospérité sociale*. N'est-il pas dès lors évident que notre science *économique* est incomplète et chimérique ?

Résumant ici la puissante et vaste idée d'association universelle éclosée sous l'énergique pensée de Charles Fourier, nous allons offrir à la fois l'analyse du mal qui dévore l'industrie et la formule des améliorations qu'attendent toutes les classes de la société.

La critique et le remède n'auront qu'un but : *l'organisation du travail*. On verra par la conception logique et positive du fondateur de la science sociale, que tous les ouvrages de nos socialistes ne présentent en dernière analyse qu'un pressentiment, un programme, une question posée et non pas une solution.

Sans énumérer ici toutes les autres causes de misère et de douleur, il est facile de constater avec nos économistes libéraux, qu'une grande partie des souffrances qui rongent le peuple, menacent les classes supérieures et arrachent à l'ouvrier son droit au travail, ont leur origine dans une source commune : la licence illimitée d'un commerce égoïste, la libre concurrence.

Bizarre et déplorable déception ! Elles étaient justes, cependant, les énergiques protestations que fit entendre le dernier siècle contre le monopole et les corporations ; alors la libre concurrence semblait à tous le salut de l'ouvrier, la force motrice de la liberté ; et aujourd'hui l'indignation éclate de toutes parts contre la libre concurrence ! N'est-ce pas la preuve la plus manifeste que les réfor-

mes partielles et palliatives que l'on célèbre avec enthousiasme, n'offriront au peuple qu'un terrible réveil ? Ces réformes valent-elles mieux que les naïfs préjugés de ces chantes du présent et même du passé, qui voudraient arrêter les hommes et les principes sur les limites d'une des innombrables phases de la carrière sociale ?

Oui la concurrence libre et sans frein d'une industrie incohérente, est un fléau ; mais cette concurrence n'est pas une cause : c'est une des ramifications d'un élément puissant et utile qui, soumis à la destinée de toute chose en civilisation, est devenu un germe corrompu et destructeur. L'ambition, l'émulation, voilà la force bienfaisante qui a fait surgir le désordre, l'anarchie et le désespoir. Et de même que la morale ou quelques améliorations ne peuvent rien contre l'essor qu'imprime aux passions la marche d'une société parvenue comme la nôtre au dernier terme de la civilisation, de même tous les moyens que nous offre cette société, ne pourront éteindre les effets de la concurrence. — Peut-être pourrions-nous, pendant quelques jours, anihiler

ces effets, mais c'est à coup sûr préparer une terrible réaction, ou produire une simple transformation de souffrance et de douleur. Que l'on y songe ! cette lutte désordonnée, ce débordement du mensonge, de la fourberie et de toutes les passions corrompues, dégénérées ; ce combat acharné est le dernier terme de la vie d'un peuple. Arrivée là, il faut que notre société périsse comme toutes les autres, ou que la civilisation fasse place à une ère nouvelle. Oui, en prenant le mot de concurrence dans sa vaste acception commerciale, intellectuelle et morale, oui, la concurrence est un fait nécessaire, inhérent à la société actuelle ; et dès lors, avec les éléments existans, l'organisation du travail est impossible. En effet, dégagée de son voile ténébreux, la société est l'exacte représentation d'un arbre chargé d'un certain nombre de fruits, autour duquel se presserait une immense population avide et affamée. Comment sauver cette population sans un miracle semblable à la multiplication des pains et des poissons de l'évangile ? Ce miracle, nos sciences et nos machines peuvent l'accomplir à l'instant même.

Si la concurrence est fatale, c'est qu'alternativement des masses de consommateurs surgissent tout à coup, et disparaissent bientôt anéanties par la déception, ou entraînées vers une autre industrie qui ne tient par aucun lien à celle qu'elles abandonnent. Augmentez donc les richesses, c'est-à-dire les produits, et d'un autre côté créez des consommateurs.

La question sociale se résume ainsi : *la guerre de ceux qui ont contre ceux qui n'ont pas*. A cette question il n'y a évidemment qu'une solution : *augmenter les richesses dans une proportion telle, qu'elles aillent directement ou indirectement aux riches et aux pauvres*. Cette solution à son tour se développe par celle-ci : *établir la paix, l'harmonie entre toutes les classes, offrir à ceux qui ne possèdent pas, plaisirs, moralité, bonheur ; et à ceux qui possèdent, entière sécurité*,

On parviendra à ce résultat par l'association et l'organisation du travail. Quest-ce donc que l'association ?

C'est la réunion de ceux qui ont des capitaux, de ceux qui ont du talent, au milieu d'un certain nombre de travailleurs. — C'est

une colonie agricole, manufacturière, domestique et industrielle, assurant le libre développement des facultés, des aptitudes de chaque homme, de chaque enfant, de chaque sexe. — C'est l'intervention de chacun, partout où peut toucher son intelligence, sa fortune et son travail; c'est une assemblée corporative où chacun agit *selon sa volonté*, c'est-à-dire *selon ses facultés*. — Voilà la société sur ses bases naturelles, voilà la seule, la véritable souveraineté du peuple, car c'est là le règne de l'unanimité.

On le voit, rejetant des réformes insuffisantes, pour parvenir à la pleine association il faut que les améliorations portent simultanément sur toutes les branches de l'industrie, l'agriculture, le commerce, la fabrique, le ménage et les arts. Sans être obligé d'analyser chimiquement et économiquement les liens qui concourent à l'unité de toutes les parties du corps social, j'espère qu'on comprendra facilement qu'il est impossible d'opérer isolément sur un des quatre élémens inséparables de la société. C'est justement dans ce morcellement que gît le mal et

la difficulté. Il s'agit donc de découvrir les dispositions d'un mécanisme, embrassant à la fois la culture, le ménage, la fabrique, les sciences et les arts. — Tant de siècles, tant d'exemples auraient dû nous apprendre que l'éparpillement, l'extension des forces humaines est une violation des lois de l'intelligence et de l'organisme humain. L'aberration justement c'est de n'avoir pas compris que tout ce qui concourt à l'existence de l'homme, peut et doit être réuni dans un cercle limité, à condition que ce cercle soit lui-même relié à une vaste harmonie intellectuelle et matérielle.

Certes, un pareil programme doit effrayer la science des socialistes. Eh bien ! leur étonnement n'est pas plus fondé que celui qu'auraient éprouvé les magistrats d'Athènes si Lapeyrouse ou Cook étaient venus leur présenter la narration de leur voyage autour du monde. La multiplicité des questions à résoudre, la complication apparente des ressorts, l'appréciation des perfectionnemens et de la multiplication des richesses, toute la

théorie sociale enfin, est soumise aux lois du plus simple mécanisme.

Aveuglement étrange ! Quoi, cette loi du dénigrement qui frappe tout ce qui est grand et nouveau, est-elle tellement puissante que la pensée si énergique, si lucide de Fourier ; que ses explications si claires et si logiques n'aient pu échapper à la fatalité commune ! Mais ce n'est pas à l'hiver qui doit bientôt finir que l'arbre qui se couvre de feuilles demandera toute sa beauté. — Ce ne sont pas les savans d'un autre âge qui devaient couronner la nouvelle découverte, c'est à la génération qui s'élève, qu'appartient l'accomplissement de l'œuvre de bonheur et d'unité.

Vous voulez organiser le travail ! et à peine connaissez-vous ce que l'académie et les économistes ont depuis longtemps reconnu. — A peine savez-vous les détails de cette idée : que la simple association en mécanisme matériel donne des produits quatre fois plus considérables que ceux que procure aujourd'hui le travail morcelé. — Voilà ce que chacun sait, et voilà ce que vous ne pourriez pas

même exécuter. D'ailleurs, pourquoi nous arrêter ici ? Jetons les yeux autour de nous et sur nous mêmes, et à l'instant nous aurons le complément de l'association, et vous vous avouerez que vous ne pouviez organiser le travail, vous qui ignoriez l'emploi naturel, mesuré de chaque faculté, bien plus de chaque sexe, bien plus encore de chaque âge ; emploi normal qui peut seul attacher le travailleur à son œuvre. Vous qui ne connaissiez pas l'accord de tous les goûts, de toutes les pensées, *de toutes les inégalités*, en un mot de toutes les causes qui concourent à constituer le travail attrayant, c'est-à-dire, un travail par courtes séances, varié, conséquemment plein de charmes, ardent et lucratif.

Par ces divers élémens nous arrivons à un bénéfice énorme. — Les principes de l'association démontrent que les dépenses de 1,500 ou 1,800 personnes, au plus, composant la phalange d'essai, s'élèveront aux 9/10 des dépenses actuelles. Il faut prouver que les élémens épars de la civilisation peuvent immédiatement procurer à un certain nombre de misérables prolétaires, *quelles que soient leurs*

aptitudes, un bien-être, une sécurité, une moralité qu'envieraient aujourd'hui les plus hautes classes de la société.

Mais, avant tout, il nous faut une garantie complète, immuable. Comment assurer l'existence de la société libre et active ? Comment concilier l'autorité la plus vaste, la plus respectée avec la plus large liberté que puissent rêver les libéraux ? C'est-à-dire, *comment appeler le riche au travail, malgré ses talens et sa fortune et retenir toujours l'ouvrier à l'atelier ?* Là s'arrête la science et l'économie politique ; là intervient la sévère morale ; tandis que l'impitoyable nécessité triomphe seule ; là s'élève le génie de Fourier : il saisit la destinée humaine, il opère la fusion de la loi naturelle et de la loi sociale. Que le travail devienne un plaisir ! Vous tous martyrs de l'industrie et du commerce, ouvriers, femmes enfans, vieillards, que l'on isole dans les cloaques infects, ou que l'on entasse dans un atelier chargé de miasmes putrides ; vous tous dont les nobles passions, les puissantes facultés, sont corrompues ou anéanties ; vous que l'on enchaîne tout un jour, toute une vie à

un travail monotone , dégoûtant , éternel ! nous vous offrons un travail divisé , varié , exécuté au milieu de nombreux compagnons et se présentant alternativement sous toutes les formes ; un travail où la dignité , l'ardeur de l'associé , remplacent la dégradation et le découragement du salarié. Oui , le peuple dans sa colère , dans ses vices , dans son mépris de la contrainte et sa haine du travail repoussant , morcèle , le peuple pressent les lois divines qui lui offrent une constitution plus large et plus sage que celles de nos corps législatifs. Ce que vous demandez ce n'est pas la *fatigante oisiveté* ; ce sont des travaux où l'esprit , le bras , le cœur agissent alternativement ou simultanément ; ce sont des exercices harmoniquement divisés et contrastés , dans des champs , des appartemens , toujours sains , toujours riches ; des travaux où le type et la marche de nos goûts , de nos passions se retrouvent exactement décalqués ! Alors le charme vous entraînera au travail , comme aujourd'hui le dégoût vous repousse de l'atelier.

Nous proposons donc l'édification d'un vaste

local où les influences matérielles, telles qu'une sage et salubre distribution des lieux de travail, la division des hommes par groupes et séries, et des exercices par courtes séances, l'unité, la beauté d'une seule demeure, au lieu de 300 maisons isolées, malsaines, stimuleront l'activité des associés. La division régulière de toutes les industries et de tous les objets de l'activité humaine, fera connaître immédiatement le talent et l'aptitude de chaque homme. L'atelier devient dès lors une véritable pierre de touche. Cette variété des travaux n'est pas un éparpillement des forces ; est-ce par l'uniformité que l'on arrive à l'unité ? Cette variété est dans la nature même de l'homme et dans les conditions de la société. En effet (je passe ici l'examen passionnel), quand vous jetez les yeux sur un tableau de statistique industrielle et que vous lisez : « Pour tel ouvrier, 4, 5, 6 mois de morte saison », comment l'inspiration ne vous vient-elle pas ? comment ne reconnaissez-vous pas qu'avant toute chose il faut varier les talents et les travaux de l'ouvrier ? Pas d'organisation du travail si vous n'offrez au peuple des

vêtemens, des logemens convenables et de faciles moyens de transport. Si vous ne garantissez pas à chacun la participation directe ou indirecte, et à toute amélioration industrielle ou sociale.

La combinaison des ménages, source d'économie et d'abondance, au lieu de leur morcellement, *cause de tout le mal et de tous les vices*, est aussi la condition première, indispensable de l'*organisation du travail*. Le mal est dans ceci : 300 personnes font pour 300 ménages ce que dix personnes pouvaient faire pour le même nombre de familles. [Appliquez cette idée à toute l'industrie et vous aurez le secret de la merveilleuse augmentation de tous les produits. Quant au partage de ces produits, il se fait d'après un admirable calcul de répartition, entre le capital, le travail et le talent, calcul basé sur l'étude approfondie des problèmes les plus élevés et des plus minces détails de ménage. Voilà les ressorts matériels.

Malheureusement cette haine de la misère, de l'ignorance, cet amour du beau, du grand, du luxe, a soulevé entre nous les plus ab-

surdes accusations. On nous a accusé de légitimer *d'infâmes passions*, d'assimiler l'homme à la brute, de détruire notre instinct moral. Il y a là un malentendu cruel. Fourier, dans son Organisation sociale, a établi les travaux et les récompenses, de manière qu'il y ait satisfaction pour l'amour, l'ambition, l'amitié, l'amour de la famille, l'enthousiasme, et pour toutes les émanations de ces passions primitives. S'il a dit, comme tous les physiologistes, qu'il fallait modifier, perfectionner les sens pour avoir des hommes beaux et robustes au lieu de ces perclus, myopes et rachitiques, qui font le désespoir des chefs de notre armée, il a toujours subordonné l'essor de la sensualité aux lois et aux plaisirs de l'intelligence. Il ne pouvait demander satisfaction pour le mensonge, la fourberie, la haine, le libertinage, en un mot, pour ces fléaux, ces décompositions continues des nobles passions soumises à l'influence délétère de toutes les déceptions, de toutes les souffrances. Un air impur engendre des pestes, des poisons, d'horribles reptiles, là où le sol renfermait toutes les pro-

priétés d'une riche et abondante végétation.

Qu'on nous aide donc à renouveler, à épurer l'atmosphère qui étouffe la société, et, quand nous aurons vu l'homme dans sa véritable patrie, nous reconnaitrons qu'il ne possède au fond de son âme tant de force, d'expansion, que pour répandre autour de lui, son intelligence, sa puissance, et sur ses semblables tout son amour !

L'organisation du travail est donc une question immense. Elle n'est pas *simple* comme le croient les économistes, elle est *composée*. L'essai que nous proposons a pour but, à la fois, de régulariser les élémens épars de l'industrie et d'utiliser, d'harmoniser les diverses facultés et toutes les passions. Notre proposition se réduit à ceci :

Union de l'intérêt particulier et de l'intérêt général.

Emploi naturel de chaque sexe, de chaque âge.

Harmonie des passions.

Résultat : travail attrayant. Immense augmentation des produits.

Et cependant on consacre 500 millions à

des fortifications militaires que la marche de l'intelligence rendra peut-être inutiles dans quelques jours, et l'on refuse la modique somme qu'exige l'établissement de la colonie sociétaire ! Dérision pour nous ! honneurs et succès à ceux qui voudraient tout à coup diviser, étendre dans toute la France, bien plus sur l'Europe, le monde entier, les vagues applications de systèmes politiques, arbitraires et discordans. Et l'on appelle cela le dernier mot de la science sociale ! Nous apportons disent les *novateurs* le bonheur au monde, nous appelons les peuples à la liberté. Notre misère ne les avertit-elle pas qu'ils leur offrent la liberté de choisir entre toutes les souffrances, toutes les erreurs et tous les vices ? Oui, sans doute, le sort du monde est confié à la France. Qu'elle écoute donc la voix d'un de ses enfans... Qu'elle offre au peuple une lieue carrée, qu'elle lui confie des capitaux dont elle aura toujours la valeur représentative... et la France aura fait la conquête de tous les peuples.

Un seul essai ! une lieue carrée, et le monde est à nous ! Quel vœu audacieux ! Vous

absorberiez toutes les haines de partis et de nationalités !

A cela nous répondrons : La plus grande difficulté serait la conciliation des intérêts industriels des villes et des peuples, difficulté qui épouvante nos économistes, mais que résoudra la conciliation de toutes les branches de l'industrie *en miniature*. Or, la théorie de l'association évalue les bénéfices d'une phalange à une valeur énorme. Eh bien ! supposons que tout à coup 4,500 ou 1.800 personnes ont harmoniquement rassemblé tous les élémens de discorde qui débordent dans la société. Dans cette réunion, l'opulence générale, la prospérité de l'agriculture, des arts, du commerce, de toutes les richesses industrielles, n'entravent plus la marche du pouvoir, et facilitent la liberté, la prospérité du citoyen ; le luxe et le bien-être n'entraînent plus les chances de l'excès de misère ; immédiatement tous ces goûts, ces passions que la société rend bizarres et nuisibles, sont partout employés, pendant que les bonnes mœurs, l'activité, la sécurité, tous les biens matériels et intellectuels ont

extirpé et remplacé l'absurdité de nos lois, les abus du commerce, les dettes publiques, les privilèges, les aberrations politiques, enfin toutes les causes de la souffrance et de la ruine des peuples... Alors n'est-il pas évident que la France se couvrira de pareilles associations ? Tous les pouvoirs, tous les rois de l'Europe n'applaudiront-ils pas à un semblable résultat ? Supposons, s'il le faut, que le vertige et la folie les aient tellement aveuglés, qu'ils veuillent repousser cette réforme merveilleuse et pacifique ; quel roi, quel pouvoir arrêtera jamais un tel progrès ? Quelle nation, quelle armée, viendra jamais combattre un peuple qui leur montrera, leur offrira le bonheur, la liberté, le luxe par un travail toujours actif, mais toujours attrayant ? Voilà le seul progrès, qui, malgré les douanes, les prêtres et les rois, aura droit de propagande dans le monde entier. Mais pourquoi parler de violence, ne serait-ce que d'une violence morale ? Si l'autocrate de toutes les Russies, si l'empereur de Maroc, si tous les princes et les nobles de l'Europe, apprenaient qu'il y a une société où le plus humble bourgeois ha-

bite des palais plus beaux, plus magnifiques que tous leurs palais à la fois; s'ils savaient qu'un prolétaire peut jouir de plus de liberté, de bonheur, et gratuitement, de plus de luxe et de plaisirs que ne pourraient leur en offrir leurs manufactures incohérentes et leurs artistes gagés; s'ils apprenaient qu'il y a au-dessus de leur despotisme un pouvoir cent fois plus puissant à exercer sur leurs sujets, ils viendraient à nous et imploreraient leur initiation aux mystères de l'association.

La profondeur et en même temps la simplicité du calcul sur l'organisation du travail, se révéleront à tous ceux qui entreprendront une sérieuse excursion dans cette vaste théorie où le génie de Fourier embrasse les phénomènes les plus compliqués, les plus élevés et les manifestations les plus simples de la vie humaine.

Devant de pareils principes et de tels développemens, *les riches* ne doivent-ils pas reconnaître que Fourier a été calomnié et que leur avenir, l'avenir du peuple, l'avenir du monde appartient au révélateur de la science sociale ?...

Et vous qui parlez de liberté et de philanthropie, amis du peuple !... qu'aurez-vous fait pour le peuple et pour le monde, si vous n'avez point épuré les mœurs, augmenté les richesses et créé l'industrie attrayante ; si vous n'avez point établi un mécanisme de répartition telle qu'il n'y ait ni lutte, ni haine entre les diverses classes qui possèdent le capital, le travail et le talent ?... Qu'aurez-vous fait pour le peuple, si vous n'avez point établi l'harmonie entre l'individu et la masse ; si vous n'assurez point à chaque homme le complet développement de ses facultés ; si vos améliorations ne nous garantissent pas que le prolétaire, l'ouvrière, dépourvus des passions qu'exigent la classe et la profession où ils sont nés, ne seront pas nécessairement et fatalement condamnés à aller alimenter les bagnes, les maisons de prostitution, les hôpitaux et les échafauds ?... Qu'aurez-vous fait pour le monde, vous dont les principes ne nous promettent point la jonction des intérêts matériels et moraux de toutes les nations. Vous qui ne leur assurez point la restauration de la race humaine et du globe par l'admi-

nable combinaison des travaux de culture et des demeures de l'homme, en un mot, par tous les moyens que la nature étale inutilement devant des sociétés aveugles et misérables?... Qu'aurez-vous fait? vous aurez peut-être diminué d'un sou la valeur du pain et d'une heure le travail de l'ouvrier; vous aurez arraché à vos ateliers quelques produits de plus... Et le monde matériel et moral s'en ira toujours en décadence... Et ce peuple qui souffre, ce peuple que vous aimez aura oublié votre nom ou le repoussera comme un douloureux souvenir.

MOÏSE BRUILS ,

De l'île Maurice.

Les trésors de Ben Ali, ou l'au- mône et le travail.

Le vieux Ali laissa en mourant une immense fortune. Commerçant avide, heureux dans ses entreprises, il amassait, amassait toujours. Jamais il n'avait fait

une dépense inutile, et malgré ses richesses il n'avait vécu que de privations. Aussi Ben Ali, son fils unique, s'attendait-il à hériter d'immenses trésors. La réalité dépassa ses espérances. Dans les vastes souterrains qui contenaient le produit des labeurs et des économies de son père, il découvrit des coffres remplis d'or, de rubis, de diamans et de toutes sortes de pierres précieuses. Avec ces richesses, il eût pu acheter des villes et des provinces.

Cependant Ben Ali n'était pas heureux. Il ne pouvait sortir, soit pour vaquer à ses affaires, soit pour son agrément sans que ses oreilles ne fussent frappées de quelques propos malveillans ; souvent les enfans le suivaient et le montraient du doigt en criant : « Voilà le fils du vieil avare. »

— Je me vengerai, dit Ben Ali.

Il faut savoir que le fils était aussi généreux que le père était égoïste, aussi reli-

gieux que l'autre était impie , et que son cœur sensible avait souffert cruellement de la dureté du vieil Ali. Aussi ce fut une singulière vengeance que celle qu'il médita.

— Je suis riche. très riche , se dit-il. Je puis voyager somptueusement, me procurer les plus belles femmes, goûter toutes les jouissances et voltiger de plaisir en plaisir. Eh bien ! je n'en ferai rien. Je chercherai les pauvres , les malheureux , et je tâcherai de les secourir. Je veux que dans Alep, ma ville natale, il ne se trouve plus un seul homme forcé de demander l'aumône.

Dans ce but il sortit chaque jour en habit de Pélerin, pénétra dans des rues obscures , dans des chaumières misérables, et s'il rencontrait un père qui n'eût pas de quoi nourrir ses enfans, un fils qui ne pût pas soutenir son vieux père , il leur don-

nait des pièces d'or et les invitait à partager avec lui un frugal repas.

Un jour , satisfait de lui-même et content de l'usage qu'il faisait de sa fortune , il sortit de la ville ; à un quart de lieue environ , à l'entrée d'une forêt , il rencontra un vieillard occupé à couper du bois. La fatigue épuisait ses forces. On voyait bien que la nécessité avait seule pu le contraindre à un travail aussi pénible.

— Ami , quitte cette besogne , elle est au-dessus de tes forces. Prends cet or , on m'a chargé de le remettre au premier infortuné qui en aurait besoin.

— Garde ton or , ami , répliqua le vieillard ; je ne veux vivre que du produit de mon labeur.

— Tu m'affliges , répliqua Ben Ali. Je suis riche , j'ai plus d'or et de diamans que n'en possède le plus puissant des monarques. Au lieu de dissiper ma fortune en

plaisirs , j'ai résolu de soulager la misère de ceux qui ne possèdent rien. Je vivrai de privations tant qu'il y aura des pauvres dans Alep. Ainsi je t'en prie , si ce n'est pour toi , que ce soit pour moi , accepte cette faible somme ; tu me la rendras quand tu n'en auras plus besoin.

— Merci , répliqua le vieillard en souriant ironiquement et en continuant son travail, sans même se détourner.

Ben Ali s'aperçut alors que non-seulement le vieillard rejetait son offre , mais encore qu'il y avait du dédain dans son refus.

— Que tu n'acceptes pas le secours que je te présente , cela se conçoit et je l'attribue à la fierté de ton âme, mais que tu ries de mes bonnes intentions, c'est ce que je ne puis comprendre.

— Je ris , répondit le vieillard , car tu

t'imagines pouvoir soulager tous les pauvres.

— Je suis riche, te dis-je, mes trésors sont immenses.

— On m'a parlé dans ma jeunesse, reprit le vieillard, d'une île lointaine, dans cette île il y a dit-on un nombre considérable de seigneurs opulents dont chacun pourrait acheter un royaume. Mais eusse-tu à toi seul tout leurs trésors réunis, jamais tes aumônes ne parviendraient à secourir tous ceux qui sont dans le besoin.

— Si je ne peux les secourir tous, du moins j'en soulagerai une grande partie et le nombre des malheureux sera diminué.

— Au contraire, l'année prochaine il y aura, dans la ville d'Alep, deux fois plus de pauvres qu'il n'y en a aujourd'hui, et ce sera ta faute.

Il n'y a rien à faire avec cet original, se dit Ben Ali en lui-même, et le recom-

mandant à Dieu, il rentra dans la ville.

Le jeune héritier poursuivit la tâche qu'il s'était imposée. Aussi actif que compatissant, il ne passa pas un seul jour dans l'oisiveté. Il allait de chaumière en chaumière, semant partout son or. Ni le mauvais temps, ni la fatigue ne pouvaient l'arrêter. Il ne vivait pas pour lui, il ne vivait que pour les pauvres.

Une chose cependant contrariait Ben Ali. Loin de diminuer, le nombre des pauvres semblait croître, et parmi les malheureux il se glissait des fainéans. Craignant cependant de refuser assistance à celui qui en aurait un besoin réel, il préférait se laisser tromper par quelques fripons que de repousser un seul homme vraiment nécessaire. Bientôt la renommée publia ses bienfaits, des contrées les plus lointaines accoururent, mendiants et fainéans, afin d'exploiter la prodigalité du jeune sei-

gneur. C'est ainsi qu'on appelait alors le *fil*s de l'*avare*. Cette affluence de pauvres affligeait Ben Ali, mais ne le décourageait pas. Il poursuivait sa tâche. Pourtant il se rappela un jour les paroles du vieillard, s'étonna de sa prévoyance et résolut d'aller le trouver.

Il sortit de la ville, et s'approchant de la forêt il rencontra le même vieillard, à la même place, et dans la même position où il l'avait trouvé la première fois, on eût dit qu'il n'avait pas bougé depuis.

— Mon ami, lui dit Ben-Ali, je n'ai pas voulu croire à tes paroles, et je te l'avoue, je les ai prises pour l'expression de la pensée de ces êtres méchants qui aiment à contredire et dénigrent tout ce qui ne vient pas d'eux ; mais l'expérience m'a démontré la valeur que je dois attacher désormais à tes avis et à tes prévisions. Quitte cette forêt, viens avec moi dans la

ville, tu seras mon ami, tu m'aideras de tes conseils, je veux le bien, tu m'apprendras comment il faut le faire.

Le vieillard jeta alors un regard de bienveillance sur le jeune homme, et l'appelant par son nom, il lui dit d'un ton prophétique : — Ben-Ali, tu veux que je quitte ma forêt, le temps n'est pas encore venu. Tu me demanderais des conseils, et cependant tu ne les suivrais pas. Il te faut encore plus d'expérience, il te faut encore plus de mécomptes. Retourne dans la ville, accomplis ta mission jusqu'au bout, et lorsque de tous tes trésors il ne te restera plus qu'un seul coffre plein d'or, quand dans la ville que tu veux rendre heureuse on ne verra plus que maladies, crimes et misères, reviens alors auprès du vieillard, il tâchera de te consoler.

Ce fut en vain que Ben-Ali le sollicita de l'accompagner, en vain il lui promit

de lui obéir aveuglément, le vieillard ne répondit rien et poursuivit son travail accoutumé.

Le jeune héritier rentra en ville aussi étonné qu'il l'était triste ; il se demandait comment le vieillard pouvait savoir son nom et parler avec tant d'assurance de ce qui devait arriver. Cette fois il ne dédaigna plus ses prédictions ; il redoutait un avenir incertain. Cependant comme par le passé, il prenait de l'or et le distribuait aux pauvres, qui l'attendaient chaque jour dans un endroit indiqué. Mais si Ben-Ali était toujours également généreux et prodigue même, il n'éprouvait plus néanmoins en jetant ses trésors le même plaisir que jadis, sentant bien qu'il n'atteignait pas le but qu'il s'était proposé. Triste, pensif, ne sachant que faire, il résolut enfin d'examiner de près les effets de sa bienfaisance. Un jour, après avoir distribué ses

aumônes, il retourna chez lui, revêtit les habits d'un mendiant, et se rendit à la taverne où se réunissaient d'ordinaire les pauvres qu'il venait de secourir.

De quelle douleur son cœur ne fut-il pas saisi ?

Les mendiants se moquaient de leur bienfaiteur. L'un imitait sa voix, l'autre sa tournure, un troisième ses gestes. Des fainéans et des filles de joie s'énivraient avec des liqueurs fortes, et buvaient à la santé du fou qui payait les frais de leur orgie. Quand les sarcasmes ne gardèrent plus de mesures, quand le désordre fut à son comble, Ben-Ali se montra et s'écria avec indignation :

— Me reconnaissez-vous, misérables ! Je suis Ben-Ali, cet insensé qui vivait de privations pour soulager votre misère. Vous outragez et mon nom et mes œuvres ; je vous abandonne, ingrats que vous êtes ;

souffrez donc la faim, puisque vous ne savez pas respecter et bénir la main qui nous nourrit !

Il dit et sortit.

Le lendemain les pauvres attendirent en vain.

La nuit descendit et leur bienfaiteur ne se présenta pas.

Affamés et désespérés, ils pensèrent que la générosité de Ben-Ali était un devoir pour lui, et ils résolurent d'un commun accord de se jeter sur sa maison, et d'obtenir par la force ce que sa bonne volonté leur refusait.

Mais Ben-Ali avait prévu les suites de leur exaspération, une garde nombreuse postée autour de sa maison repoussa les fainéans, qui s'éloignèrent en hurlant et en maudissant Dieu et les hommes, et en vociférant mille malédictions contre celui qui leur refusait l'aumône accoutumée.

Ben-Ali demeura enfermé chez lui. Son âme était agitée, ses pensées tumultueuses ; son cœur souffrait, des larmes même s'échappaient de ses yeux. Quelquefois il tournait ses regards vers le ciel, ainsi qu'un homme qui a fait tout ce qui était en lui pour remplir son devoir, et que l'injustice du monde récompense par l'outrage et le dédain. Cependant sa conscience n'était pas complètement tranquille, lui aussi, il s'accusait. Ces mendiants, se disait-il, comptaient sur moi ; dois-je me venger, parce que dans l'ivresse ils ont blasphémé, dois-je les condamner à mourir de faim parce qu'ils ont abusé de ma bonté. Vaincu par ces reproches qu'il s'adressait à lui-même, il descendit dans ses caveaux afin d'y prendre encore de l'or pour secourir ces hommes au désespoir. Mais quel fut son étonnement, lorsqu'en visitant ses coffres il les trouva tous vi-

des, à l'exception d'un seul qui était le plus petit de tous. Ses trésors avaient été immenses, mais les besoins des pauvres étaient plus grands encore,

Alors l'infortuné Ben-Ali se rappela de nouveau le vieillard, et courut en toute hâte chercher le seul être qui pût relever son âme abattue.

— Je t'attendais, dit le vieillard en apercevant Ben-Ali, viens mon fils, suis-moi, il faut que je te montre ton ouvrage dans toute sa splendeur. Et il le conduisit au sommet d'une colline. Regarde, vois-tu la ville ?

Ben-Ali porta ses regards sur Alep et vit les maisons en flammes, et ses oreilles furent frappées d'un bruit semblable à celui du choc de deux armées ennemies.

— Voilà ton œuvre, poursuivit le vieillard ; les masses affamées se sont jetées sur les marchands, ceux-ci ont défendu

leurs propriétés. Les maisons brûlent, le sang coule, et ceux qu'épargnera la guerre civile périront par les maladies que la misère et la guerre entraîneront à leur suite.

Ben-Ali tremblait de tous ses membres et contemplait avec angoisse les terribles résultats de ses œuvres.

— Tu as voulu venir au secours des pauvres, s'écria le vieillard, et tu les as démoralisés par l'aumône ; les hommes laborieux, tu les as transformés en fainéans, d'honnêtes pères de famille, tu en as fait des fripons ingrats qui passaient leurs nuits dans des orgies infâmes. Dieu a destiné l'homme au travail ; ce n'est pas l'aumône, mais le travail productif, qu'il faut assurer aux malheureux. Regarde ce terrain inculte qui s'étend depuis la lisière de la forêt jusqu'à la rivière : si au lieu de jeter aveuglément ton or, tu avais appelé les enfans du travail à la culture de ces

champs, depuis longtemps cette vallée stérile se serait changée en un riant jardin, où l'homme après son labeur aurait trouvé nourriture et repos, contentement de cœur et santé. Tu étais riche, tu aurais pu bâtir un magnifique palais qui serait devenu l'asile des travailleurs sans abri, tu aurais pu faire élever des troupeaux nombreux et des animaux qui auraient aidé l'homme laborieux ; tu pouvais faire plus encore, tu pouvais appeler à toi des savans et des artistes ; les premiers t'auraient enseigné comment on peut tirer de la terre fertile, tous ses produits, toutes ses richesses ; les autres auraient prêté de nouveaux charmes à la nature, en embellissant la vie par la puissance de leurs talens et de leur génie ; tu serais devenu la providence du pauvre, heureux et fier de pouvoir vivre de son labeur, et quand l'aumône démoralisait les malheureux et

épuisait tes trésors, le sage emploi de ta fortune aurait pu assurer le bien-être des travailleurs tout en augmentant tes richesses, et Dieu aurait béni tes œuvres. Les riches jaloux de ta gloire et de ton bonheur auraient imité ton exemple, et la terre entière se couvrirait aujourd'hui de palais magnifiques et de jardins qu'aurait produit le travail..

Ben Ali écoutait ces paroles avec le plus vif intérêt, son imagination lui traçait le tableau du bonheur dont jouiraient les nouvelles cités qu'il projetait de fonder. Mais se rappelant qu'il n'était plus riche il s'écria avec douleur :

— Malheur à moi ! d'apprendre de grandes vérités alors qu'il est trop tard. Mes trésors sont épuisés. Que puis-je faire désormais, malheureux que je suis ?

— Tu possèdes encore un coffre rempli d'or, lui dit le vieillard, c'est assez pour

acheter ce terrain et pour rendre heureux un grand nombre de travailleurs. Les produits de la nouvelle cité te permettront, dans quelques années, de faire de nouvelles acquisitions, tu compteras par milliers les hommes qui te béniront et les habitans d'Alep te décerneront une couronne et élèveront un somptueux monument à ta gloire !

Ben Ali ne se possède pas de joie, il voit déjà la nouvelle cité s'élever comme par enchantement, les travailleurs joyeux animent la création ; les savans et les artistes enrichissent et embellissent l'œuvre que Dieu a confiée au génie de l'homme. Heureux, il voulut exprimer sa reconnaissance au vieillard...

Le vieillard avait disparu !

JEAN CZYNSKI.

PHILOSOPHIE HISTORIQUE PHALANSTÉRIENNE.
LOI DE SOLIDARITÉ.

Quand un ordre social jouit d'un certain repos et peut faire illusion aux meilleurs comme aux plus vulgaires esprits sur les vices secrets qui lui sont inhérens, la société offre toutes les apparences de l'harmonie. Les intérêts, sans être associés, ont subi une transaction qui leur tient lieu provisoirement de solidarité; les beaux-arts s'accordent à dresser l'apothéose d'une telle situation, et alors aucune protestation ne tend à se faire jour, car elle serait flétrie et resterait sans écho. On a cru presque toujours que cet état, dans la vie des sociétés humaines, était l'aurore d'une ère nouvelle, ou plutôt la solution définitive de tous les problèmes de sociabilité : c'est là le point de vue général de tous ou de presque tous les

historiens contemporains ; il semble alors que l'espèce humaine va s'endormir sur ses lauriers, et que le progrès relatif qu'elle a su conquérir, l'ordre quelconque qu'elle est parvenue à constituer vont l'engourdir à tout jamais en lui faisant prendre pour un repos éternel ce qui n'est qu'une halte d'un jour. Mais tout à coup on apprend que des rêveurs solitaires, des misantropes inflexibles cherchent encore à perfectionner, sans tenir compte de la colère des idolâtres du présent, qui leur crient sans cesse que le mieux est ennemi du bien. Ces intelligences exceptionnelles ne parlent pas au nom de leurs propres fantaisies, elles viennent exprimer tout ce qui, dans cet ordre imparfait, était resté sans expression, toutes les douleurs sourdes, les souffrances occultes, les plaintes comprimées, et voilà toutes les imperfections de cette forme sociale, qui avait fait

illusion un instant, sur le point de se mettre en évidence, de monter à la surface et de tout remettre en question. Nous venons d'esquisser une évolution de l'histoire de l'humanité, évolution qui se produit sans cesse, qu'on a vue dans tous les lieux célèbres de la demeure des hommes, à différentes époques, et dont le sens n'a pourtant jamais été bien pénétré par aucune philosophie.

La raison en est peut-être que les souverains de la pensée, aussi bien que les maîtres du monde, quand ils triomphent et qu'ils réalisent leur volonté, se laissent prendre au dépourvu par la première protestation ; et comme ils se sont absorbés dans l'orgueil et l'enivrement de la domination, ils ne conçoivent rien et ne peuvent rien concevoir à cette tendance de l'espèce humaine vers l'idéal, c'est-à-dire l'accomplissement intégral de

toutes ses destinées. C'est cependant la cause réelle du trouble permanent et presque incessant qui agite le monde entier ; l'homme ne ment nulle part à ses fins, il ne se repose que pour prendre des forces nouvelles ; et quand une institution établit son empire sur la vie et les relations des êtres que Dieu a créés libres et indépendans, elle commence à s'épuiser, car elle n'avait qu'une puissance négative résultant des luttes qu'elle soutenait contre le parti contraire, contre l'institution qui proclamait le principe opposé. Oui, l'humanité (bien que cette proposition semble paradoxale, osons la dire franchement, car elle est juste au fond, et elle contient le germe d'une nouvelle philosophie de l'histoire), l'humanité n'a jamais aimé aucune institution pour elle-même, elles n'ont jamais été entre ses mains que des instrumens pour renverser d'autres

institutions anciennes devenues plus oppressives et dont elle avait juré la perte et l'anéantissement, et cela, parce qu'aucun principe, jusqu'à présent, n'a été assez large, assez compréhensif, parce qu'aucun principe n'a été, n'a pu être complet; alors chacun des différens termes du problème social a été élaboré isolément et mis en opposition avec tous les autres qu'il devait compléter. L'homme ne se sert de la loi et ne s'y soumet que pour mieux s'en affranchir. Aux yeux des esprits qui planent de haut, l'ordre social n'est que l'émancipation organisée; quand il est ou qu'il tend à devenir autre chose, quand il se prend au sérieux, c'est-à-dire qu'il se pose en but final, lui qui n'est qu'un instrument passager, sa dernière heure sonne dans la mesure des temps. On comprend, à ce point de vue, comment les grands empires qui magnétisaient

le monde du spectacle de leur puissance ont eu si peu de durée. Sous le nom d'une race ou d'une classe, ou d'une situation particulière dans l'état, il y avait sans cesse une protestation intime qui minait le colosse, et contre laquelle toute sa force ne pouvait rien, parce que cette protestation émanait des entrailles mêmes du genre humain, et qu'il y a une loi providentielle qui empêche l'homme d'être heureux sans l'humanité. Le monde antique a essayé ce schisme-là; il a cherché à diviser l'espèce humaine en deux races, pour en rendre la fraction privilégiée plus glorieuse et splendide. L'esclavage était la condition de cette liberté des anciennes républiques que l'ignorance préconise; au moyen de cette exploitation absolue de la matière humaine, les citoyens pouvaient raffiner la vie et jouer au bonheur; ils pouvaient envahir le monde

et s'adjuger tous les droits, passer leurs loisirs à dissenter au forum, s'enivrer d'orgueil et se permettre tous les excès, tandis que la race dégradée faisait tout le matériel de la vie sociale et privée, toutes les fonctions pénibles et répugnantes de l'activité humaine ! On pouvait alors devancer les temps, mettre des siècles d'intervalle, sous le rapport du développement, entre telle caste et telle autre, car les esclaves vous permettaient d'être insouciant pour tout ce qui concerne le côté trivial du roi de la création. Ces gens-là n'avaient pas d'âme, la philosophie le constatait ! ils étaient donc exclusivement propres à soigner le corps des êtres intelligens, et en consacrant leurs forces et leur vie au maître qui les achetait, les vendait et les écrasait *ad libitum*, comme toute autre chose, ils croyaient rendre à César ce qui appartient à César ! Je vous

demande, alors, ce qui restait à Dieu ?

Cela ne pouvait durer parce que le bonheur, nous l'avons dit, tient à des conditions qui n'existaient pas. Le bonheur qui résulte de l'oppression n'est pas du bonheur, c'est une ivresse qui déprave, une fièvre qui épuise, un excès qui affaiblit davantage et plus vite que la privation ! Chaque *citoyen* était un petit *impérator* qui s'étourdissait sur ses infamies ; chaque citoyen jouait à l'égard de ses esclaves le rôle du chef suprême à l'égard de tous, et parmi ces despotes obscurs, que de Néron, que d'Héliogabale, que de Caligula !.. Cependant, tout cet échafaudage a croulé du jour même où l'esclavage parut se naturaliser dans l'ordre social ; l'esclavage, chose étrange ! avait rempli sa mission d'affranchissement ; elle avait posé des bornes à l'extermination des races vaincues, et par conséquent, rendu la conquête moins fé-

roce et moins altérée de sang. Quand le conquérant le plus stupide et le plus cruel, comme le civilisateur le plus intelligent, eut compris que l'existence du dernier être a une valeur, et qu'il vaut mieux soumettre qu'écraser, l'esclavage dût cesser, au moins moralement ; elle avait dit et fait comprendre le seul mot qu'elle eût à dire, la seule excuse qu'elle pouvait donner. L'esclavage désormais était garanti, elle avait réfuté l'extermination ! Dès lors, Jésus-Christ pouvait venir attaquer, à son tour, l'esclavage au nom d'un principe supérieur ; il l'a fait *divinement*, mais pas d'une manière complètement satisfaisante pour l'humanité ; la fraternité qui se fonde sur le dévouement ne s'adresse encore qu'aux natures d'élite, celles en qui le sentiment de justice et d'unité prédomine, des natures de Jésus, enfin ; mais la grande loi de solidarité à laquelle se soumettront

spontanément et passionnément toutes les natures, et d'où sortira l'organisation sociale appropriée aux besoins et aux destinées des enfans de Dieu ; cette grande loi, il ne nous en a donné que la préface mystique, il en a été plutôt l'annonciateur et le prophète, que le promulgateur définitif et complet ! Il en résulte que le monde s'est plutôt modifié que transformé depuis sa venue ; l'esclavage qu'il se proposait d'anéantir, a subi quelques métamorphoses apparentes, seul progrès que l'incohérence et l'isolement des intérêts ait permis. C'est ainsi que le maître devint seigneur, et que l'esclave devint serf ; l'esclavage était adouci, dissimulé même, mais enfin il était maintenu, comme la condition de l'ordre dans un état social où l'harmonie des intérêts n'existait pas. La leçon à tirer de tous ces exemples, c'est que L'ÉMANCIPATION DES CLASSES OPPRI-

MÉES S'OPÈRE EN RAISON DES MOYENS QUE LA SOCIÉTÉ POSSÈDE POUR HARMONISER LES INTÉRÊTS. En admettant cet axiôme, qu'on juge alors quel émancipateur Dieu nous a fait don dans la personne de Charles Fourier, lui qui a formulé, dans les moindres détails, un idéal de sociabilité par laquelle l'intérêt individuel est, dans tous les cas imaginables, identifié à l'intérêt collectif !... Aujourd'hui, l'esclave ne s'appelle plus serf, il s'appelle ouvrier ! le nom ne fait rien à la chose ; l'esclave qui se croit libre parce qu'il a le droit de mourir de faim, est une variété de la même espèce, et l'abolition de l'esclavage moderne et contemporain est à la même condition que celle de toutes les servitudes du passé. Voilà pourquoi, pour revenir à notre point de départ, toutes les formes sociales tentées, expérimentées jusqu'à présent, n'ont pu donner à l'espèce hu-

maine qu'un ordre apparent et passager ; les intérêts qu'elles laissaient en dehors de leurs prévisions, les souffrances dont elles ne tenaient aucun compte se coalisaient instinctivement contre elles et parvenaient tôt ou tard à faire explosion. Il n'y a d'ordre possible, c'est-à-dire durable et indestructible, que dans la satisfaction de tous. Le malheureux est un trouble fête qu'on ne peut toujours mettre à la raison ! quand tous jouiront, la fête ne sera pas interrompue. Hors de là, il n'y a que des gens qui meurent de faim et des gens qui se grisent la conscience, et produisent autant de haines qu'ils consomment de plaisir ! il y a des hommes et pas d'humanité !

Eugène STOURM.

DE LA NÉCESSITÉ

d'associer les trois forces productives : le capital,
le travail et le talent.

Lorsqu'autrefois , à Rome , le peuple mécontent de l'exubérance des impôts , abandonna son sénat , et , sans l'ordre des consuls , alla se réunir à trois mille de la ville , sur le mont Aventin , Ménénus Agrippa , orateur habile qui leur fut député , comme médiateur , leur raconta amicalement cet apologue.

« Dans le temps que les membres du
» corps humain , n'étaient pas en bonne intelligence , comme ils le sont aujourd'hui ,
» et que chacun d'eux agissait isolément et
» selon son caprice , les autres parties du
» corps indignées de ce qu'elles travaillaient toutes pour l'estomac , pendant
» que lui seul , oisif et paresseux , jouissait

» tranquillement des plaisirs qu'on lui pré-
» parait, formèrent contre lui une conspi-
» ration. Elles convinrent, pour le punir,
» que les mains ne porteraient plus la nour-
» riture à la bouche, que la bouche ne la
» recevrait point, et que les dents refuse-
» raient de la broyer. Voulant dompter
» ainsi l'estomac par la famine, tous les
» membres et tout le corps tombèrent
» dans une faiblesse et une inanition ex-
» trême. On reconnut facilement alors
» qu'il y avait entre eux solidarité, et ce
» que recevait l'estomac, il le distribuait
» proportionnellement à chaque membre
» du corps, que de la vie de l'un dépendait
» nécessairement celle des autres, et que
» pour être heureux ils devaient se prêter
» un appui commun. »

On comprit le sens et la vérité de ces paroles ; et les centuries plébéiennes rentrèrent à Rome.

La production n'est-ce pas aussi l'*estomac* du corps social , qui sous le nom de consommation distribue à tous les membres qui le composent la force et la vie?

Et cependant pourquoi cette lutte permanente contre elle? Pourquoi cette *scission* , sans cesse renouvelée , des forces productives? Pourquoi cette conflagration entre le riche et le prolétaire , le maître et l'ouvrier , et toujours l'intérêt individuel en contradiction avec l'intérêt collectif? — Il y a donc aussi conspiration !

Mais n'est-ce pas conspirer contre vous-mêmes? Ne savez-vous pas que si le bonheur général se réalise , il ne peut se composer que de la somme des bonheurs particuliers , et que si vous ne cherchez pas avant tout à le réaliser , il y aura toujours contre les parties une réaction funeste? — Si le corps est malade tous les membres

ne doivent-ils pas nécessairement souffrir de sa souffrance ?

Il y a dans toute production trois forces indispensables qui agissent :

Le *capital*, qui donne les moyens ;

Le *travail*, qui exécute ;

Et le *talent*, qui dirige.

Le *Travail*, c'est la nourriture. — Le *capital*, c'est l'instrument qui sert à l'obtenir. — Et le *talent*, c'est l'art de la préparer.

Ne comprenez-vous que l'*instrument*, sans le bras qui l'utilise et l'intelligence qui le conduit, il est comme le trésor de l'avare dans un coffre-fort ; — que le bras, sans instrument et sans guide pour le bien, il ne peut devenir qu'une force nuisible ; — et que cette activité dans les intelligences qui ne sait où se dépenser, cette énergie dans les esprits à laquelle il

manque un aliment, elle doit dévorer la société, faute d'autre proie.

Vous n'avez pas encore oublié, sans doute, que lorsqu'un grand fléau passe sur la terre, il ne choisit pas ses victimes, et que de sa voix terrible la peste ou le choléra vous crie : SOLIDARITÉ !

Si vous avez ouvert quelques statistiques, vous avez appris que 22 millions d'hommes en France ont à peine 6 sous et demi à dépenser par jour, et que la moyenne des revenus pour toute sa population n'est que de 12 sous. — Et cependant la terre rend au centuple le grain qu'on lui a sagement confié. — Mais comment l'agriculture pourrait-elle se développer, devenir le pivot et marcher à la tête de l'industrie humaine, quand elle est rongée au cœur par le double fléau de l'*usure* et du *morcellement*, et

que les années d'abondance sont pour elle plutôt l'aggravation du mal qu'un remède?

Comment aussi la circulation de la vie industrielle ne serait-elle pas obstruée, entourée qu'elle est du désordre de la *concurrence illimitée*, du jeu indécent des fortunes privées dans un tripot que l'on nomme *bourse*, de l'*accaparement*, de l'*agiotage* et des *banqueroutes* sans nombre qui se reproduisent sous toutes les formes.

— Et croyez-moi, il en sera toujours ainsi, et le mal n'ira qu'en augmentant jusqu'à ce qu'il gagne le cœur, et qu'un monde nouveau soit substitué à l'ancien, si vous n'employez un remède prompt et efficace.

— Ce remède, dont Charles Fourier nous a légué la formule, c'est l'association des trois forces productives, le CAPITAL, le TRAVAIL et le TALENT.

PASSOT.

« Dans le tems (1), on peut dire que le capital représente le *passé*, le travail le *présent*, le talent l'*avenir*. Le premier est la conservation, le second l'action, le troisième la prévision. C'est la trinité industrielle. La socialisation absolue du capital, idée qui dérive du panthéisme, et qui paraît préoccuper aujourd'hui les communistes, serait la destruction de cette trinité, et, par conséquent de la liberté humaine. Ce serait l'anéantissement du passé historique des races et des individus. Or, dans le présent, le passé doit se refléter aussi bien que l'avenir. Telle est la pensée de Fourier, auquel on reproche pourtant de n'avoir pas tenu compte du développement antérieur de l'humanité. »

(1) Lisez dans le *Nouveau-Monde*, l'article de M. Colin, adressé aux propriétaires.

Le Procès du diable.

Tout bon chrétien sait comment le Seigneur récompense les élus dans l'autre vie. Les anges, les archanges, ainsi que les hommes qui sont morts dans la foi, ont cet extrême bonheur qu'ils peuvent contempler en face Dieu le père. Mais il ne faut pas penser que tous les saints jouissent de ce plaisir immense de la même manière et au même degré. Les uns ferment quelquefois les yeux, les autres les détournent, et, s'ils se privent ainsi pour un moment de la plus grande des jouissances, en revanche, cet alternat, ce changement, ne fait qu'augmenter les charmes de leur bonheur. Saint Pierre, le grand gardien des portes célestes, est connu pour le plus adroit à cet égard ; c'est lui qui sait le mieux raffiner ses jouissances.

Non seulement de temps en temps il ferme les yeux ou les détourne, mais quelquefois aussi il les arrête sur un tableau d'un aspect pénible, pour que le contraste devienne plus frappant, plus palpitant.

Fidèle à cette tactique, il jette un coup d'œil sur la terre, sur une maison d'une grande ville, et horreur ! il aperçoit sept crimes et sept péchés mortels dans le sein d'une seule famille. — Adultère, infanticide, viol, escroquerie, meurtre, vol et blasphème.

« Seigneur, dit-il en se tournant vers
» Dieu le père, pardonnez-moi de vous
» affliger en vous montrant un triste spec-
» tacle. Mais tandis que nous chantons ici
» votre gloire, Satan règne sur la terre.
» Daignez diriger vos regards sur la
» France, sur Paris, sur cette maison.
» Voyez, dans une seule famille sept cri-
» mes et sept péchés mortels ! »

Le Père éternel et tous les saints fixèrent leur attention sur la maison maudite; ils y virent encore les cadavres des victimes, l'effronterie des coupables, et on y entendait les blasphèmes des impies.

Le Seigneur fronça le sourcil, convoqua le tribunal suprême, et résolut de citer le diable à sa barre pour le juger et le punir.

II.

C'est le Père éternel lui-même qui préside la cour suprême. Jésus-Christ est à sa droite, saint Jean à sa gauche; les anges et les archanges rangés des deux côtés forment une longue ligne. Saint Pierre remplit les fonctions de procureur-général. L'ange Gabriel tient la plume et rédige le procès verbal. Le silence le plus profond règne dans la sainte assemblée, l'accusé est introduit.

Le maître des ténèbres s'avance d'un pas ferme ; il regarde le ciel et ses habitants avec une sorte de colère et de dédain.

Ceux qui savent ce qu'il faut entendre par l'unité de système général , par l'analogie universelle ne seront pas étonnés que le procès du diable , jugé dans le ciel , ressemble beaucoup , dans sa marche , aux procès d'ici-bas. Ils seront cependant frappés de ce que Satan n'ait pas de défenseur. C'est qu'il n'en a guère besoin , lui qui inspire les avocats se regarderait comme humilié d'avoir recours à leur ministère. Nous verrons qu'en cas de besoin il ne manquera ni d'adresse , ni de ruse , ni d'éloquence.

— Tes noms et prénoms ? demande saint Pierre à Satan.

— De quel droit m'interrogez-vous ?

— Tu es accusé, et voilà ton tribunal.

— Mon tribunal , répliqua le diable en riant. J'ai une exception à présenter. Je veux être jugé par mes pairs. Vous anges et archanges, et vous tous saints, vous êtes mes ennemis jurés. Vous ne pouvez que flatter le Père éternel, et vous ne comprendrez rien à mon indépendance. Mon arrêt et ma condamnation sont dictés d'avance. Le diable doit être jugé par des diables. Punissez-moi, si vous le voulez, mais vous n'obtiendrez pas de moi une seule parole, tant que vous ne me citerez pas devant un tribunal compétent.

— C'est un artifice qui ne te réussira pas, dit saint Pierre, tu comparais devant l'être suprême qui est la sagesse et la justice même. — Ton nom ?

Le diable ne répond pas.

— Tu es accusé de semer sur la terre des péchés mortels et des crimes abominables.

Même silence.

— Qu'as-tu à répondre pour ta justification ?

Le diable ne prononce pas une seule parole , croise les bras et reste impassible comme si le procès ne le regardait en rien.

— Seigneur, poursuit saint Pierre en s'adressant au président du tribunal , ce silence est une preuve évidente de la culpabilité de l'accusé. Il n'a rien à alléguer pour sa justification , et voilà pourquoi il refuse de s'expliquer. Je conclus donc à ce qu'il soit condamné comme coupable de haute trahison et de lèse-divinité.

— Permettez-moi, mon père, dit Jésus-Christ, dans son inaltérable bonté, je comprends le zèle qui anime votre fidèle ser-

viteur, le gardien céleste ; mais je pense qu'il ne serait pas digne de la justice divine de condamner le diable avant de l'avoir convaincu. L'accusé refuse de répondre, il est dans son droit. Mais il est du devoir du tribunal de chercher la vérité par des témoignages. Méphistophélès, Belzébut , Astaroth et plusieurs autres diables ne quittent jamais leur maître , je pense que leurs dépositions pourraient jeter quelque lumière sur cette affaire.

Les anges firent un signe de tête pour manifester leur assentiment aux paroles de Jésus, et le Père éternel donna l'ordre de citer les témoins.

III.

Saint Pierre. — Ton nom.

Belzébut. — Belzébut.

Saint Pierre. — Prête serment de dire la vérité, rien que la vérité.

Belzébuth. — Je ferai une observation. Je suis témoin et non accusé, ainsi l'illustre gardien de la porte céleste pourrait bien me traiter avec un peu plus de courtoisie et me dire vous au lieu de toi.

Saint Pierre. — C'est juste. Prêtez serment.

Belzébuth. — Je le jure.

Saint Pierre. — Satan ton maître est accusé du crime de haute trahison et de lèse-divinité. Le Père éternel lui a permis de gouverner l'enfer. Son ambition insatiable le pousse à conquérir la terre. Dans une seule maison de la ville de Paris, nous avons aperçu sept crimes et sept péchés mortels, qui certes ne peuvent être que les résultats de ses machinations et de ses intrigues. Témoin, tu es... vous êtes appelé pour nous raconter ce que faisait votre maître dans ces derniers siècles. En

répondant, n'oubliez pas le serment que vous avez prêté.

Belzébut. — Je vous obéirai, je dirai tout et ce ne sera pas long.

Saint Pierre. — Que faisait-il ?

Belzébut. — Il dormait.

Saint Pierre. — Que dites-vous ?

Belzébut. — Je dis qu'il dormait.

Saint Pierre. — Avez-vous oublié que vous avez prêté serment. Encore une fois, je vous demande, que faisait Satan votre maître dans ces derniers siècles ?

Belzébut. — Encore une fois je le répète, il dormait.

Saint-Pierre. — Depuis quand ?

Belzébut. — Depuis dix-huit siècles.

Saint-Pierre. — Combien de fois est-il descendu sur la terre ?

Belzébut. — Pas de questions insidieuses, Monseigneur. J'ai dit que mon

maître dormait, et par conséquent qu'il ne pouvait pas descendre sur la terre; aussi depuis dix-huit siècles, il n'y a pas mis les pieds.

Ce témoignage étonna tellement le saint tribunal que le président suspendit la séance pour quelques instans ; mais l'étonnement général redoubla lorsque Méphistophélès et tous les diables interrogés, rendirent mot à mot le même témoignage en affirmant que depuis des siècles le diable ne se mêlait plus des affaires des hommes.

IV.

Le crime existe et le coupable est inconnu. Pour trancher ce nœud gordien , pour découvrir la vérité, le Père éternel lui-même résolut de s'adresser à l'accusé.

— Satan, dit le Père éternel : Tu nous

prends pour tes ennemis et tu crois que nous avons d'avance prononcé ta condamnation. Tu te trompes. J'ai puni ta révolte , mais j'aime ton audace et ton indépendance , et plus que tout j'aime la justice. Il y a une grande probabilité que tu es innocent ; explique ta conduite, et sur ma parole divine , si tu n'es pas coupable, tu seras acquitté.

— Père éternel , répliqua Satan , tu aimes mon audace et moi ta justice ; aussi si je me suis refusé à répondre à tes flatteurs qui ne savent que chanter tes louanges, je répondrai volontiers à toi qui es leur maître.

Le Père. — Est-il vrai que tu as dormi des siècles.

Satan. — C'est vrai.

Le Père. — Tu n'es pas descendu sur la terre et tu n'y as envoyé aucun de tes subordonnés ?

Satan. — Non.

Le Père. — Tu es entièrement étranger à ce qui se passe parmi les hommes?

Satan. — Entièrement.

Le Père. — Ni directement, ni indirectement tu n'as éludé mes ordres suprêmes ?

Satan. — Non.

Le Père. — Comment se fait-il donc que ma loi soit inconnue sur la terre ?

Satan. — Rien de plus naturel, et si dans cette cause il y a un coupable, c'est toi.

Le Père. — Mesure tes expressions. Tu sais qu'on peut blasphémer contre le Père éternel, mais qu'on ne peut pas l'offenser ; et pourvu que tu m'explique l'énigme, je te pardonne.

Satan. — Ecoute moi : je ne cache pas que je hais ton règne, que parmi tous les êtres créés, tu n'as pas un ennemi plus

redoutable et plus acharné que moi. Jamais je ne courberai ma tête devant un maître qui exige qu'on l'encense éternellement. Aussi je ne prétends pas défendre mes intentions ; si je ne me suis pas mêlé des affaires des hommes, c'est que ma présence n'y était pas nécessaire pour renverser ton trône et y substituer le mien.

Le Père. — Comment cela ?

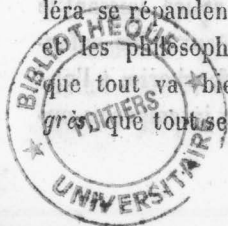
— Ah ! tu as voulu faire de l'homme un être privilégié, dit le diable avec toute la profondeur de son ironie, tu l'as voulu rendre supérieur à toutes les autres créations de la terre, tu l'as rendu libre, tu lui as donné pour guide la raison ; le pigmée a perdu la tête ! animé par ton souffle divin, il a pensé qu'il était la divinité même, et de ce que tu lui avais donné la faculté de penser, il en a conclu que c'était à lui de dicter des lois à la nature. Il a nié jusqu'à ton existence, et au lieu

de reconnaître ta puissance infinie, ta justice distributive, ta providence universelle, il s'est insurgé contre toi et contre tes lois. Des hommes égarés et confians dans les calculs de leur égoïsme ont pris pour guides des philosophes, et des moralistes, qui, au lieu de chercher ton code divin, créèrent des systèmes et des lois humaines. Ils empoisonnèrent le monde d'une foule de morales contradictoires et de mille mensonges qu'ils décorèrent du nom de justice et de vérité. Ce qui était vertu au midi, était crime dans le nord. De là division et haine, guerre et anarchie.

Quand j'ai vu la terre à la merci des moralistes sans entrailles et des philosophes sans foi, je me suis retiré, laissant le globe en butte aux sept fléaux qu'ils enfantèrent, à l'indigence, à la fourberie, à l'oppression, au carnage, aux intempéries ou-

trées, aux maladies provoquées et au cercle vicieux.

Jetez, jetez un coup d'œil sur la terre ; voyez comme au nom de *l'ordre* les esclaves armés forcent à un travail répugnant des esclaves sans armes. Là, on se bat pour un faux point *d'honneur*, ici pour un *équilibre* mensonger, ceux-ci pour une gloire stérile, ceux-là pour opprimer le peuple. Dans cette ville qu'on nomme la capitale du monde civilisé, les enfans envoient leurs pères à l'échafaud au nom de la *fraternité*. De grands voleurs, au nom de la *justice*, se coalisent pour pendre les petits. Les sept huitièmes de la population meurent de fatigue et de faim ; la peste, la fièvre jaune, le typhus et le choléra se répandent d'Orient en Occident, et les philosophes ne cessent de crier que tout va bien, qu'il y a du progrès, que tout se perfectionne, que jamais



le monde n'a été ni si sage, ni si heureux.

Devais-je donc me mêler à ce gâchis ; qu'aurais-je pu faire de mieux ?

— Et que faisait les rois ?

— Les rois, qui devaient être ton image sur la terre, offrir le modèle de la sagesse, l'exemple de la justice, ont oublié le peuple, et le peuple les a oubliés à son tour. Il n'y a pas de trône qui ne soit teint de sang, il n'y a pas de couronne qui ne soit maudite.

— Mais Rome, Rome, s'écria le père éternel.

— Rome, répliqua le diable en riant, Rome aussi travaille pour moi. Ton fils a dit : *cherchez et vous trouverez, il n'y a rien de caché qui ne puisse être découvert, ni rien de secret qui ne vienne à être connu*, et Rome au lieu de chercher tes lois, se renferme dans une passive immobilité, et jette anathème sur tout homme de génie

qui apporte sur la terre un rayon de lumière. Il a condamné en ton nom, Colomb, Copernic, Galilée, que pouvais-je faire de mieux?

Après une courte délibération, saint Pierre abandonna l'accusation. Le diable fut acquitté.

V.

Jésus-Christ demande la parole. « Nous avons acquitté Satan, dit-il, nous avons bien fait : *ne pêche pas qui dort*. Mais, mon Père, ajouta-t-il en se tournant vers le seigneur, ayez pitié des hommes. Je me suis déjà dévoué une fois pour eux, ne souffrez pas que les philosophes détruisent la race humaine. »

Les anges et les archanges s'unirent à la prière du fils de Dieu. «Je sais, poursuivait Jésus, que les hommes ont mérité de grands châtimens, car ils ont des yeux et

ne voient pas , ils ont des oreilles et n'écoutent pas. Mais votre bonté est infinie. Encore une fois , sauvez les hommes des Scribes et des Pharisiens. »

Dans ce moment solennel, où le sort de la terre devait être décidé , tous les regards se fixèrent sur l'Etre-Suprême, chacun cherchait à deviner ses arrêts irrévocables, et priait en silence pour le salut de l'humanité.

Dieu sourit... il jeta un regard bienveillant sur la terre , sur la France , sur une ville peu connue, sur Besançon; là il aperçut une femme qui portait un enfant dans son sein. Il la contempla un moment, puis s'adressant à l'ange Gabriel: «Toi qui jadis portas des paroles consolatrices et prophétiques à la vierge Marie, dit-il , descends de nouveau sur la terre , va à Besançon dans la maison où tu vois cette

femme. Au moment où tu pénétreras dans son domicile , elle mettra au monde un enfant auquel on donnera le nom de Charles. Pose ta main sur son front, cet enfant deviendra martyr, mais il sauvera le genre humain.»

Jésus-Christ s'inclina, les anges et les archanges entonnèrent un hymne de reconnaissance.

VI.

Charles grandit au sein du travail et de l'étude, en examinant la nature, en cherchant la loi divine. En brisant les préjugés et les erreurs du passé, il découvrit les lois du mouvement universel, et des destinées générales, enfin après trente années de la vie d'un martyr, pour rendre gloire à Dieu, il publia la théorie d'unité et d'harmonie universelle.

Le diable se réveille alors. Aux armes! s'écrie le maître des ténèbres, notre règne est en danger. Étouffons dans leur germe les œuvres du génie, ou notre sceptre infernal est brisé. Satan, Belzébuth, Méphistophélès, Astaroth et tout le cortège des démons descendent sur la terre, sous différentes formes, ils pénètrent à Rome et à Paris, au Vatican et à l'Académie des sciences, parmi les députés et les journalistes, avec la ferme résolution d'éteindre la lumière.

Belzébuth scelle la bouche des journalistes, afin qu'ils ne puissent pas prononcer le nom de l'homme que Dieu a choisi pour faire connaître ses lois. Méphistophélès publie des articles pour proclamer que le bonheur sur la terre est une *utopie*, et l'harmonie est une *impossibilité*. Et mille voix de péter après lui, *utopie! impossibilité!* être ensorcelé blasphème et répand qu'un homme qui a découvert les lois

du véritable amour, prêche la licence et la promiscuité. Un autre diable s'affuble de l'habit d'un savant député et demande d'organiser le travail comme remède contre les fléaux que le génie devait déchaîner. Rome, Rome infidèle à sa mission jette l'anathème sur les productions du révélateur.

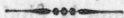
Enfin, Satan, pour discréditer la science du maître, verse du fiel dans le cœur et du poison dans la plume d'un de ses disciples qui, sous l'influence d'inférieures machinations, déclare que la vraie science n'a rien à espérer *des pauvres et des ignorans.*

La calomnie, la paresse, la vanité, la jalousie, l'avarice et la haine conspirent avec le diable; mais rien de cela ne réussit, la vérité se propage, le nombre des apôtres augmente.

Alors le diable emploie son dernier expédient. Il confisque les travaux du génie,

il s'empare de ses livres et de ses manuscrits, et les enferme dans un coffre impénétrable et mystérieux. Tout l'enfer veille sur ce dangereux trésor. Et satan répète à son infernal cortège : « Cachez , cachez bien ces livres : du jour où ils seront connus, notre règne est fini. »

JEAN CZYNSKI.



Vie des Astres.

Dans l'examen de la série des êtres on doit remarquer que ceux qui jouissent de la vie ont, en général, une chaleur propre d'autant plus élevée qu'ils occupent un plus haut rang dans la hiérarchie. Nous voyons, en effet, cette chaleur croître des minéraux aux végétaux, puis aux animaux et à la nature humaine ; en outre, chacune

de ces séries peut supporter sans cesser de vivre des températures d'autant plus extrêmes que cette série est placée plus haut. (On sait que l'homme est le seul être qui puisse vivre sous toutes les températures du globe.) Enfin, dès que la vie abandonne les êtres, ils perdent leur chaleur propre, et l'équilibre de température s'établit avec le milieu ambiant. Je ne prétends pas dire que la chaleur propre de chaque être soit la mesure exacte de son intelligence et que cette loi n'ait pas des exceptions (on sait que les meilleures classifications linéaires sont toujours inexactes); il suffit d'admettre la générosité de la loi et de reconnaître que les êtres vivans conservent à peu près invariablement leur chaleur propre pendant toute la durée de leur existence.

M. Arago, dans l'*Annuaire des longitudes de 1834*, prouve que « la tempéra-

» ture de la masse de la terre n'a pas
 » varié de la dixième partie d'un degré
 » depuis deux mille ans ; il dit, en outre,
 » que 50 à 60 degrés sous zéro est la
 » température des espaces que la terre
 » sillonne tous les ans. »

Cependant, si la terre était un corps sans vie, pourquoi sa chaleur, qui est bien supérieure à 50 ou 60 degrés sous zéro, ne s'équilibrerait-elle pas avec celle des espaces qu'elle parcourt ? Si l'on réfléchit à la rapidité avec laquelle cet équilibre s'opère dans les corps situés à la surface du globe, soit que ces corps aient été échauffés comme la terre par le soleil ou de toute autre façon ; si l'on réfléchit en outre que cet équilibre est d'autant plus promptement établi que le corps chaud a une grande vitesse comme celle de la terre, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que depuis longtemps on se serait

aperçu d'une grande diminution de température à la surface du globe.

C'est un fait physique parfaitement constaté et admis par tout le monde que l'équilibre de température s'établit toujours entre les corps privés de vie, et le milieu (même le vide) où ils sont plongés ; nous sommes donc conduits naturellement à admettre l'existence vitale de la terre. Dès-lors nous concevons pourquoi elle a une chaleur constante et supérieure à celle des espaces qu'elle sillonne.

Si la terre est un être vivant, pouvons-nous raisonnablement refuser la vie aux astres ? — M. Arago, dans le même Annuaire, page 194, dit : « Plusieurs astres » ont disparu , d'autres présentent des » indices non équivoques d'affaiblissement, d'autres enfin augmentent d'éclat. »

D'après ces faits, qui aujourd'hui ne

font plus doute parmi les astronomes et les savans, n'est-il pas présumable que, conjointement à une chaleur propre de plus en plus élevée, les êtres, en montant la hiérarchie universelle, acquièrent encore une faculté lumineuse croissante? S'il en était ainsi, il me paraît naturel de penser avec Fourier que la terre est, comme ses habitans, à l'état subversif, état d'enfance et de faiblesse; qu'elle n'a encore qu'une faculté lumineuse peu développée, mais que celle-ci croîtra en passant à l'état d'harmonie, c'est-à-dire en prenant un degré de vie plus complet. Alors son éclat augmentera sans doute jusqu'à ce qu'elle ait atteint son apogée (époque de maturité de la planète), puis décroîtra insensiblement jusqu'à l'époque de subversion descendante (vieillesse de la planète) et s'éteindra à la mort de notre globe.

BERTAULT GRAS.

STATISTIQUE.

§ I.

Valeur de la production agricole de la France chez le producteur. — Chez le consommateur, valeur équitable et valeur payée. — Prélèvements du commerce sur les consommations de denrées agricoles, et sur les producteurs de ces denrées.

Les produits de l'agriculture française estimés chez le cultivateur ne s'élèvent qu'à 4,000 millions. Cette somme se répartit de la manière suivante.

Revenu foncier des propriétaires.	1,500
Main d'œuvre agricole, salaires d'ouvriers.....	2,000

Gain des fermiers et chefs d'exploitation. — Lorsque chef d'exploitation il y a : car la petite culture n'en admet point.....	500
---	-----

Total.... (millions) 4,000

Une partie des produits passe directement

du cultivateur au consommateur ; cela arrive notamment pour les denrées que le cultivateur consomme lui-même. Mais la plus grande quantité arrive à celui-ci par l'intermédiaire du commerce et supporte une augmentation de 25 à 50 p. $\%$, sans compter les façons qui ont pu être ajoutées. Ainsi le marchand de vin vend bien plus cher qu'il n'achète, la fruitière fait de même pour les légumes, le négociant en grains, celui en bestiaux, le boucher de même, etc. En ne comptant que 20 p. $\%$ sur l'ensemble des denrées, c'est 800 millions que le commerce perçoit sur les consommateurs.

La main d'œuvre pour le transport et la conservation des denrées, pour toutes les peines et soins des agens commerciaux ne vaudrait bien certainement que 200 millions. Il y a donc 600 millions de bénéfices exagérés sur les achats et reventes, en un mot de bénéfices d'agiotage. Ainsi les denrées ne devraient valoir, pour le consommateur, que 4,200 millions, mais on les lui fait payer 4,800 millions.

Ce n'est pas tout.

On a évalué que 275 millions se dépen-

saient au cabaret et dans les auberges, sur les 2,000 millions de salaire des ouvriers agriculteurs. Le bénéfice des cabaretiers sur cette vente s'élève à 100 millions.

Une moitié du revenu des propriétaires ne leur reste point, mais passe aux mains d'un capitaliste, d'un banquier qui a prêté de l'argent au propriétaire, en prenant souvent hypothèque sur le bien. Sans avoir égard au montant de ces dettes, comptons 75 millions seulement pour ce que des propriétaires paient à leurs créanciers au-delà de ce qu'ils reçoivent sur leurs biens. On sait que beaucoup de terres ne rapportent que 3 et qu'on paie les intérêts d'un emprunt à 7 et 9 p. ^o/₁₀₀ y compris les commissions..., etc.

Les fermiers, petits cultivateurs, chefs d'exploitation sont encore plus minés par l'usure que les propriétaires : portons au 1/20 de leurs revenus, à 25 millions la part que les prêteurs d'argent savent absorber.

On peut estimer à 60 millions, ou 3 francs par campagnard, le bénéfice net des marchands en gros, demi-gros et détaillans, en un mot le bénéfice de l'ensemble du corps com-

mercial sur les divers achats des gens de la campagne.

Les propriétaires laissent bien 1/10 de leurs revenus, ou 150 millions de bénéfice aux marchands, pour toutes les sortes de produits manufacturés dont ils ont besoin.

Récapitulation.

Ce corps commercial prélevé.

Sur les propriétaires par l'usure, et par la vente des produits industriels et des marchandises..... 225

Sur les ouvriers agriculteurs, par le cabaret et la vente de diverses marchandises..... 160

Sur les fermiers, par l'usure sans compter le cabaret, ni les bénéfices sur la vente des produits..... 25

Total..... (millions) 410

Alors donc la valeur annuelle des produits agricoles de la France se répartit ainsi :

Propriétaires, au lieu de 1,500 millions réduits à.....(millions) 1,275

Ouvriers agricoles, au lieu de 2,000

millions réduits à..... 1,840

Fermiers, au lieu de 500 millions
réduits à..... 475

Travail commercial, transport, em-
magasinage, conservation, main d'œu-
vre d'achats et de ventes simplifiées. 200

Part du corps commercial indépen-
damment de 200 millions portés ci-
dessus.

1^o Bénéfice sur la classe des produc-
teurs agricoles 410 millions.

2^o Bénéfice sur la classe des consom-
mateurs de denrées agricoles 600 mil-
lions (1).

Les deux articles ensemble à..... 1,010

Total ou valeur des denrées pour le
consommateur..... (millions) 4,800

(1) Il va sans dire que ces deux classes ne sont
point distinctes. Le même individu producteur de
certaines denrées est consommateur d'autres denrées.
Le corps commercial dont nous faisons connaître les
bénéfices, ne forme point non plus une classe abso-
lument distincte : l'industriel et l'agriculteur sont né-
gocians dans plusieurs cas : quelquefois c'est un pro-
priétaire qui fait métier de prêteur et d'usurier.

§ II.

Valeur totale de la production tant agricole qu'industrielle de la France. — Prélèvement du commerce qui exagère cette valeur.

Présentons actuellement un compte sommaire des deux productions agricole et industrielle, et des prélèvements du commerce sur leur ensemble.

Production agricole, évaluée chez le producteur.....	4,000
Production industrielle, idem... id.	1,880

**PREMIÈRE VALEUR TOTALE DE LA PRO-
DUCTIVE DE LA FRANCE..... 5,800**

Production commerciale, salaire de transport, emmagasinage, échange de produits indigènes (excédant les besoins de consommation) contre des produits exotiques importés pour la consommation.	400
--	-----

**SECONDE VALEUR DE LA PRODUCTION DE
LA FRANCE : valeur équitable des produits
pour les consommateurs..... 6,200**

Bénéfice d'agiotage, de surexcédant
des prix de vente sur ceux d'achat... 800

TROISIÈME VALEUR DE LA PRODUCTION :
valeur basée sur les prix que les manœuvres du commerce font payer aux consommateurs..... (millions) 7,000

Remarquez bien que le bénéfice total du commerce, ne se compose pas seulement des deux articles ci-dessus montant à 1,200 millions. Il faut ajouter au moins 500 millions qu'il prélève, sur les 5,800 parts des producteurs, au moyen de l'agiotage, des prêts d'argent avec intérêt soit légal soit usuraire, etc. Cela joint aux 1,200 millions qu'il obtient comme différence entre les prix de vente et ceux d'achat porte la part totale prélevée annuellement par le corps commercial à 1,700 millions, dont en trop 1,300 millions.

Ne trouvez-vous pas qu'à ce taux on paie cher les services du corps commercial ?

Aussi le commerce possède-t-il soit directement, soit à titre d'hypothèques, la majeure partie des terres, des créances chirographaires, et des inscriptions de la dette publique.

Il faut bien convenir que l'impôt lui reprend quelque chose sur cette somme de 1,700 millions ; que d'ailleurs il salarie des ouvriers , qu'il contribue à faire vivre quelques savans et artistes par son luxe et par les frais d'éducation de ses enfans , mais d'autres feraient les mêmes dépenses , si d'autres plus méritantes percevaient les 1,300 millions que le corps commercial perçoit en trop.

Mais si le corps commercial est trop payé, les propriétaires fonciers avec leurs 1,500 millions, ne sont-ils pas aussi trop payés ? et le gouvernement et ses agens avec les 1,200 millions d'impôt ?— D'accord. Mais la grande sangsue n'est ni le corps propriétaire , ni le corps administratif gouvernemental ; c'est d'autant plus le corps commercial , que la majeure partie des fonds du budget, les rentes de l'état , les paiemens des fournitures vont au commerce et non aux fonctionnaires ; comme aussi une partie des revenus fonciers s'engouffre dans le coffre fort du négociant.

Il est des économistes et des statisticiens qui comptent ainsi : production agricole 4 milliards ; production industrielle, 2 milliards ;

production commerciale, 4 milliard et demi. Total 7 milliards et demi. D'autres, sans parler de production commerciale, évaluent cependant les choses aux prix auxquels le commerce les porte; ils disent production agricole 5 milliards, production industrielle 2 milliards et demi. Total : 7 et demi.

Elle est vraiment plaisante cette production commerciale d'un milliard et demi !

Peu importe ici que quelques auteurs n'évaluent la production commerciale qu'à un milliard. Il ne s'agit pas du chiffre, mais du principe sur lequel on fonde l'évaluation. La faute consiste à raisonner sur la *valeur payée* par le consommateur, à compter comme production la *différence empochée* par le commerce entre le prix d'achat qu'il paie au producteur, et le prix de vente qu'il se fait payer par le consommateur, au lieu d'évaluer *l'utilité du service rendu*, chose peu saisissable, soit, mais logique du moins.

Si on trouvait moyen de simplifier et de régulariser le mécanisme commercial de façon qu'il ne coûtât que 200 millions au lieu de 1,700, on diminuerait donc, suivant votre lo-

gique, messieurs les économistes, le revenu annuel du pays de 1,500 millions ! n'est-il pas plus exact de dire qu'on l'augmenterait de cette somme ?

Si le commerce réussissait à vendre les produits des agriculteurs et des industriels, encore deux milliards plus cher aux consommateurs, (tous les jours le commerce réussit à augmenter la différence entre ses prix d'achat et de vente, autrefois il gagnait moins qu'à présent), il faudrait donc dire que la France s'est enrichie d'autant, que son revenu a atteint le chiffre colossal, colossal pour les civilisés de 9 milliards ! Dieu nous préserve d'un tel surcroît de prospérité ! la prospérité commerciale actuelle est déjà assez grande pour la ruine de toutes les autres fortunes !

LE MOYNE.

Le figuier stérile.

Un jour sur la montagne annonçant l'Évangile,
Jésus fut surpris par la faim ;
S'écartant de la foule , il aperçut enfin

Un figuier..., un figuier stérile. [maudit]
« Apprends, dit le seigneur, apprends figuier
Que tout arbre stérile est indigne de vivre ,
Et qu'aux feux éternels il faut que je te livre...
En tremblant, aussitôt le figuier répondit :

« Révoquez, ô Seigneur, la fatale sentence !
Sur l'aride rocher je reçus l'existence ;
Je courbai mille fois mes rameaux agités ,
Sous le vent des hivers, sous le feu des étés ;

Jamais une onde fécondante
N'infiltra sous mes pieds une sève abondante ;

Jamais la main du vigneron
Ne détruisit la ronce attachée à mon front :
Or, n'ayant rien reçu que pourrais-je vous ren-

Il dit : alors, sans plus attendre, [dre]
Jésus, de sa justice apaisant la rigueur, [tagne]
L'arrache et le transporte aux pieds de la mon-
Où, prospérant bien sur un ciel protecteur,
Il donna par milliers des fruits au voyageur.

Combien de parias que la honte accompagne ,
Sur le roc du malheur rameaux abandonnés ,
A végéter sans fruit semblent prédestinés !
Loin de les condamner au vent de l'anathème,
De la manne des arts qui pleut sur vos élus ,
Riches, versez sur eux l'ineffable baptême :
Cultivez-les, vos soins ne seront pas perdus.

LECHAMBEAUDIE.

Lorsque tout ce qu'il y a d'âmes généreuses et d'esprits profonds en France s'occupent avec sollicitude du problème de *l'extinction de la mendicité*, que l'Institut le pose comme question de son grand prix annuel, et que le ministre réclame de tous les préfets la statistique du paupérisme dans leur département et les moyens d'en arrêter les progrès.— Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant ici l'extrait d'une lettre que M. Passot, notre ami, adressait le 6 août dernier à M. Delmas, préfet du département de Saône-et-Loire.

PROJET

POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ EN FRANCE.

Des capitaux étant donnés par la charité de ceux qui ont à ceux qui n'ont pas, trouver le moyen de les employer d'une manière utile et productive, de telle sorte que l'on puisse fournir aux besoins des pauvres de chaque arrondissement sans leur donner l'argent qui démoralise; — offrir une voie de secours à tous ceux qui, par des cas imprévus, tomberaient dans un état de privations voisin de la misère; — et arrêter le fléau toujours croissant du paupérisme, tout en ouvrant pour le département une mine inépuisable de richesses. »

Ce problème n'en est plus un.

QUADRUPLER LA PRODUCTION PAR L'ORGANISATION DU TRAVAIL ATTRAYANT, LE DÉVELOPPEMENT DES VOCATIONS, LA COMBINAISON DES TROIS FORCES PRODUCTIVES ET LA RÉPARTITION

DES BÉNÉFICES PROPORTIONNELLEMENT A L'APPORT DE CHACUN EN CAPITAL, TRAVAIL ET TALENT, — DIMINUER EN MÊME TEMPS TOUTES LES DÉPENSES PAR L'ASSOCIATION, — c'est évidemment avoir trouvé le moyen de porter secours à toutes les misères réelles ou relatives, — d'arrêter les désordres de la concurrence illimitée, — de satisfaire toutes les ambitions, en un mot, de prévenir le mal.

Charles Fourier n'a pu vérifier par un simple essai la théorie de ses calculs.

A sa mort il a légué à ses disciples la formule du remède universel ; mais, comme à lui, les moyens nous manquent pour l'exécuter, pour construire l'hospice humanitaire.

Ces moyens où les trouverons-nous ? *Des capitaux étant donnés*, là se résume aujourd'hui la principale difficulté.

Ne desirant d'abord soulager que les misères réelles, la seule voie la plus sûre et la plus prompte que nous rencontrons, c'est la charité publique.

Mais comment s'exerce-t-elle aujourd'hui? C'est une pluie bienfaisante qui tombe sur un sol aride; — elle entretient le mal, mais ne le guérit pas.

Développer et organiser la charité dans notre département, c'est, monsieur le préfet, le complément des idées généreuses que vous avez exposées l'année dernière au conseil général (1).

Il est une double question, celle des *enfants trouvés* et de la *mendicité*, qui, en dehors de toute opinion politique, préoccupe

(1) Dans un article du *Nouveau Monde*, nous avons déjà eu occasion de signaler à la reconnaissance publique les vues généreuses de M. Delmas, fondateur de l'hospice agricole de Monbellet pour améliorer le sort des enfants trouvés. Nous apprenons avec bonheur que plusieurs personnes bienfaisantes et les membres du conseil-général du département se sont associés cette année à cette œuvre qui doit accélérer la création des instituts agricoles-industriels.

vivement la sollicitude générale, il n'est personne qui ne desiré la guérison de cette plaie sociale et qui ne veuille pour sa part contribuer aux frais du remède.

La charité publique s'exerce :

1° Par la bienfaisance ;

2° Par prudence ;

3° Par amour propre.

Elle peut s'exercer encore et puissamment par *prévoyance*. Combiner ces quatre moyens pour arriver à celui que nous cherchons, c'est, monsieur le préfet, l'idée que je viens vous soumettre. Mieux que personne vous pouvez en obtenir un heureux résultat. *L'extinction de la mendicité, et l'avenir des enfans trouvés* ont une corrélation trop majeure pour les séparer. Traiter simultanément ces deux questions, c'est compléter votre œuvre, et diminuer les difficultés, en vous offrant plus de ressources.

ORGANISATION DE LA CHARITÉ.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE GARANTIE CONTRE
LA MISÈRE.

FONDATION D'UN INSTITUT AGRICO-INDUSTRIEL.

CAISSE DE PRÉVOYANCE.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE , ARRON-
DISSEMENT DE MACON.

De l'extinction de la mendicité.

De l'avenir des enfans trouvés.

STATUTS.

1. Il est ouvert dans chaque commune de l'arrondissement une souscription volontaire dans le but de *préparer l'extinction de la mendicité, d'offrir une voie de secours à tous les souscripteurs qui, par des cas imprévus, tomberaient dans un état de privations voisin de la misère, et d'arrêter le fléau toujours croissant du paupérisme, tout*

en ouvrant pour le département une mine inépuisable de richesses.

2. Il sera nommé un collecteur (1), un secrétaire, un trésorier et un vérificateur.

3. Tout souscripteur devient membre de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE GARANTIE, et ses recussur un livret lui concèdent ce titre.

4. Personne n'est exclu de la souscription; et dès le berceau on peut y avoir droit.

5. Les versements sont annuels, mensuels ou hebdomadaires. Ils sont inscrits au journal, dit *Livre d'or* (2), dans leur ordre naturel. Et un compte particulier est passé à chaque souscripteur des sommes qu'il verse au collecteur ou trésorier.

6. Chaque souscripteur ayant versé 5 annuités au moins a droit, *s'il tombe dans la misère*, au remboursement intégral de son

(1) Ce collecteur doit être actif, intelligent, et, autant que possible, mériter l'estime générale.

(2) Le registre d'inscription sera un monument à transmettre à la postérité.

capital avec ses intérêts composés à cinq pour cent.

Pour 10 annuités, il aura droit au remboursement du capital avec ses intérêts composés à » » 6 0/0

Pour 15 annuités, etc. à 8 0/0

Pour 20 et suivantes, à 10 0/0 (1).

Ainsi, celui qui, avec le desir de soulager la misère, en approcherait lui-même par des accidens qu'il n'aurait pu prévoir, au jour de l'aisance, s'il avait versé 100 fr. par an dans la caisse des pauvres, recevrait après la 5^e année. . . fr. 580 19 c.

Après la 10^e année. . 1397 16

Après la 15^e » . 2932 43

Après la 20^e » . 6300 25

7. La liste générale des souscripteurs et de leur cotisation sera publiée chaque année.

8. Tout souscripteur ayant versé 10,000 f.

(3) Aucune caisse de prévoyance n'offrirait les mêmes ressources contre les chances de la fortune.

ou complétant cette somme par un legs particulier à la société générale de garantie, aura son nom inscrit en lettres d'or au frontispice de l'Institut agrico-industriel.

9 Toutes les annuités seront d'abord capitalisées pendant cinq ans.

La population par arrondissement dans le département de Saône et Loire est d'environ 100,000 habitans. Que l'on obtienne 1 sur 10, il restera 10,000 souscripteurs, qui donnant en moyenne 10 fr. par an de taxe volontaire, complèteraient une annuité générale de 100,000 ; répétée et capitalisée pendant 5 ans à 4 0/0 , elle produirait 563,297 fr. 55 c.

Soit pour le remboursement forcé aux malheurs imprévus 63,297 fr. 55 c. il restera 500,000 fr. dans la caisse des pauvres.

Organiser d'abord la charité pour obtenir des capitaux.

Les capitaux obtenus , vous avez prouvé que vous connaissiez le moyen de les employer d'une manière utile et productive.

IDÉES GÉNÉRALES.

Au lieu le plus convenable du département pourrait être fondé un institut normal qui formerait des directeurs pour tous les travaux de l'agriculture perfectionnée, la confection des instrumens propres à diminuer les frais de main d'œuvre et d'augmenter les produits nets du sol, l'usage des engrais, l'amélioration des races, etc.

Dans chaque chef-lieu d'arrondissement serait construit un institut agrico-industriel, ayant ses succursales dans chaque canton; et l'économie domestique serait soigneusement observée par la distribution architecturale. Le directeur général serait le père d'une grande famille ouvrant à chacun de ses enfans un compte en débit et crédit.

Des enfans de 10 à 20 ans on formerait une légion départementale, divisée en 4 bataillons — les agricoles, les horticoles, les arboricoles, les polycoles — avec uniforme

varié, et des récompenses proportionnées au mérite.

Elle serait destinée principalement aux défrichemens des terrains communaux (1), reboisemens, chemins vicinaux, routes stratégiques, canaux d'irrigations, etc.

Et pour la patrie menacée, une excellente armée de réserve.

La souscription doit se faire à domicile, publiquement et par les personnes les plus recommandables du département.

Que le conseil du département ouvre la souscription, que chaque commune s'y inscrive pour une somme proportionnée à ses ressources, et bientôt cette accusation vivante contre la société, l'exposition et la mendicité, sera pour vous et tous les fondateurs une hymne de reconnaissance, et pour la France une source de prospérités.

PASSOT.

(1) Il y a dans le département de Saône-et-Loire, un des mieux cultivés en France, plus de vingt-cinq mille hectares de terres incultes.

prière des petits bergers.

Donnez-nous, aujourd'hui, notre pain quotidien.

Monte vers Dieu, douce alouette ?

Dis-lui que son soleil de fête

Donne la vie aux bergerons

Cachés à l'abri des buissons.

Aux pauvres enfans des villages ,

Si mal nourris , si mal couverts ,

Dis-lui d'épargner les orages

Et le froid mortel des hivers !

Dis-lui de rendre moins marâtre

La terre de nos vieux parens ,

Que leur courage opiniâtre ,

Laboure trois fois tous les ans !

Dis-lui que nous serions bien sages ,

Si nous avions de bons habits ,

Si, quelquefois, aux pâturages

D'autres conduisaient nos brebis !

Si nos pères , aux jours de fête ,

Pouvaient boire un peu de leur vin ,

Et puis trouver une retraite ,
Une halte au bout du chemin !

Car nous les voyons vers la terre ,
En cheveux blancs, courber leurs fronts,
Vivre et mourir dans la misère :
C'est pour cela que nous pleurons !

Et puis , pourquoi dans la richesse
D'autres s'endorment-ils près d'eux ?
Faut-il croire, en notre détresse,
Qu'au ciel résident de bons Dieux ?

Monte bien haut ! pour nous apprendre
Si Dieu n'est pas père de tous ,
Si , pour quelques-uns , il est tendre ,
Et s'il est fâché contre nous.

Demande-lui ce qu'il faut faire ,
Afin de gagner son amour ,
Afin qu'aux pauvres de la terre
Il ouvre ses trésors un jour !

Va donc à lui , bonne alouette !
Chante tes plus douces chansons ?
Vers nous fais-lui tourner la tête !
Il nous aime, et nous gémissons !

Mais on dit qu'un de nos grands-pères,
Oubliant ses ordres divins ,
Nous a mérité nos misères ,
Par un fruit ravi de ses mains.

Si Dieu conserve sa colère ,
Dis-lui que cela n'est pas bien ;
Qu'il n'est pas, au monde , un seul père
Qui n'excuse un pareil larcin.

Monte vers Dieu, douce alouette !
Dis-lui que son soleil de fête
Donne la vie aux bergerons
Cachés à l'abri des buissons.

Embrun , novembre 1828.

PROGRÈS DE LA SCIENCE SOCIALE

dans l'année 1840.

Dans l'Almanach social de 1840, nous avons tracé en quelques lignes le tableau succinct des efforts et des travaux des principaux disciples de notre école. Nous allons tâcher de donner une esquisse des progrès

de la science sociale, dans l'année qui vient de s'écouler.

Propagande populaire. — *La Phalange*, journal dirigé par M. Victor Considérant, prenant une marche exclusive, s'adressait particulièrement aux privilégiés du jour et proclamait que la science sociale n'a rien à espérer des *pauvres* et des *ignorans*. Telle n'a pas été l'opinion de la grande majorité des disciples de Fourier. Ils ont pensé que, tout en tâchant d'attirer à la science sociale les riches et les savans, il ne fallait pas oublier les travailleurs qui constituent l'immense majorité de la nation. Au contraire, ils furent pénétrés de ce sentiment du devoir qui commande de consoler les souffrances, convaincus qu'ils étaient, qu'en répandant la vérité au milieu des masses, et en leur faisant apprécier les avantages de réformes pacifiques et sociales, il était facile d'empêcher bien des maux et d'accélérer l'avènement de l'harmonie universelle.

C'est avec cette conviction, et dans cet esprit que fut dirigée la publication du *Nouveau-Monde*. Ce journal, tout en traitant des questions qui intéressent la société tout entière, a pris pour tâche spéciale de pénétrer dans les ateliers, afin de faire apprécier aux travailleurs les bienfaits de la science sociale. On s'y efforce de réconcilier les maîtres et les ouvriers, en démontrant aux uns et aux autres que l'association découverte par Fourier, apprend à assurer l'aisance aux travailleurs tout en augmentant les revenus de leurs maîtres, qui ne seront plus exposés aux faillites et aux banqueroutes. On remarque dans cette feuille des articles de MM. Czynski, Eugène Stourm, Joseph Mainzer, Stanislas Aucaigne, Reverchon, Arthur Guillot, Louise Crombach, Auguste Colin, Le Moyne, ingénieur en chef, Arthur de Bonnârd, Defer, Armynot du Châtelet, Jules Benoit Mure, Léon Magnier, Marie d'Arcy, Jean Kunzli,

Berthault Gras, Pierre Lachambeaudie, Charles Soria, Émile Fage, Julien Peiffer et mademoiselle Rollin.

En même temps plus de soixante mille brochures furent vendues ou distribuées, toujours dans le même but de populariser la science sociale. Au nombre de celles qui ont obtenu le plus grand succès, et qui ont été accueillies avec une rare bienveillance, nous citerons l'Avenir des Ouvriers, de M. Jean Czynski ; la Religion, par M. Stanislas Aucaigne ; Notice biographique sur Charles Fourier ; Petit résumé de la science sociale, par M. Carlet. Cette petite brochure a eu six éditions en France, et elle vient d'être réimprimée à Bruxelles par les soins de M. Journet de Carcassonne. Nous devons mentionner ici la publication des petits écrits intitulés : Le Phalanstère, Appel aux travailleurs de la Belgique, etc.

Toutes ces publications n'ont pas été sans résultats : un groupe de travailleurs s'est constitué au sein de la capitale, et un autre

à Lyon. Il faut espérer que cet exemple sera suivi dans d'autres villes, et que bientôt la France dans chaque commune comptera des travailleurs qui se distingueront par leur amour de l'ordre et du travail, et nous aideront par leur concours à faire aimer la science sociale.

M. Édouard de Pompéry. Parmi les ouvrages qui ont obtenu un succès bien mérité, nous devons mentionner : *Exposition de la science sociale*, constituée par Charles Fourier, par M. Édouard de Pompéry. Cette brochure qui contient un court résumé de la théorie sociétaire a eu deux éditions.

M. Jules Lechevalier. — *Études sur la science sociale*, ouvrage qu'il était si difficile de se procurer, se trouve chez M. Capelle, libraire, rue des Grès Sorbonne, 5.

M. P. A. Guilbaud. *Plan d'un Phalanstère d'enfans.* Sous ce titre, M. Guilbaud a publié le plan d'une maison rurale industrielle d'apprentissage pour 200 élèves. Ce travail mérite une attention particulière ;

d'abord il est l'œuvre d'un disciple qui a approfondi la science sociale, ensuite le plan de M. Guilbaud fut examiné et approuvé par Fourier lui-même.

M. Just Muiron, vient de publier la seconde édition de : *Vices de nos procédés industriels*. Cette seconde édition est intitulée : *Sur les procédés industriels*. Cet ouvrage contient des aperçus sur le procédé de morcellement, sur le procédé mixte, et enfin sur le procédé sociétaire. Cet ouvrage accuse une parfaite connaissance de la théorie.

M. Le Moyne, auteur de *calculs agronomiques*, a publié un tableau contenant : *Compte de l'ensemble des productions et consommation d'une Phalange*, sous les formes d'une comptabilité dite : en partie double.

M. Harel, dans l'ouvrage intitulé : *Ménage sociétaire* ; a fait ressortir tous les avantages qui résultent d'un ménage organisé unitairement.

M. Julien Peiffer. Dans l'ouvrage de M. Harel, il manquait un projet de réalisation. M. Julien Peiffer a rempli cette lacune, en publiant le plan d'une *Maison sociétaire*. Une belle propriété, située dans les Champs-Élysées, est destinée à réaliser la pensée de M. Peiffer.

M. Armynot du Châtelet, qui a attiré l'attention des comices agricoles de Bergerac sur les travaux de notre école, et particulièrement sur les calculs agronomiques de M. Le Moyne, a résolu de fonder, à Bergerac, une boulangerie véridique, à l'instar de celle que feu Andron a établie à Paris et à Ménilmontant. C'est dans ce but qu'il a publié : *Recueil de matériaux touchant les vivres du peuple et les boulangeries véridiques en France.*

M. Perrot, de Bordeaux. *Avenir.* Sous ce titre, M. Perrot a fait paraître une lithographie représentant le Phalanstère, accompagnée d'une description et d'une explication.

M. Vladimir-Gagneur. Des fromageries. Tel est le titre d'une brochure, dans laquelle M. Vladimir-Gagneur donne la description des associations domestiques pour la fabrication du fromage de Gruyère. Le travail de M. Gagneur a captivé une attention bien méritée. Dans un écrit plein de charme et d'intérêt, il a offert la solution pratique de plusieurs problèmes, que les économistes du jour regardaient comme une irréalisable utopie.

Jean Journet. Cris et soupirs. Tel est le titre d'une publication populaire, que M. Journet poursuit en Belgique. On y trouve des pensées inspirées par la lecture des œuvres de notre maître.

M. Czynski. Dans le courant de cette année, M. Czynski a publié : *Avenir des ouvriers, Colonisation d'Alger*, d'après la théorie de Charles Fourier. *De la librairie en France. Du crédit foncier. Lettre à M. Arago, ou Fourier n'a rien de commun avec Ba-*

bœuf et Saint-Simon. Notice biographique sur Charles Fourier.

École sociétaire. Première brochure, Petit résumé de la théorie phalanstérienne. Cette brochure fait partie d'une publication non périodique, destinée à populariser la science sociale ; elle se vend au profit de la souscription phalanstérienne, donc nous parlerons tout à l'heure.

L'attention générale était éveillée, tous les esprits sérieux voulaient approfondir la science découverte par Fourier, et demandaient ses ouvrages, qui bientôt furent épuisés. Rien ne pouvait mieux servir notre cause qu'une prompt réimpression de ses œuvres, à un prix modéré ; nous ne concevons pas pourquoi le rédacteur de *La Phalange* retarde cette publication. Nous sommes convaincus qu'aucun résumé, aucune interprétation ne peut remplacer la lecture des ouvrages du génie ; aussi, après nous être assurés qu'aucun effort, aucune tenta-

tive (même l'offre du capital nécessaire) ne pouvaient influencer sur la résolution des propriétaires des manuscrits de notre maître, nous résolûmes de prêter notre concours à la réimpression des œuvres complètes de Charles Fourier, à Bruxelles. La librairie belge-française a mis en vente les deux premiers volumes, contenant : *Le Nouveau-Monde industriel*, dont six cents exemplaires étaient déjà placés avant la mise en vente.

Salons et cabinets littéraires. — Pour faciliter l'étude de la science sociale, on a ouvert dans les bureaux du *Nouveau Monde* rue de Seine, 49, un salon de lecture, où, sans rétribution, les personnes qui veulent s'instruire, trouvent à leur disposition tous les ouvrages de Fourier et de son école. En même temps, plusieurs cabinets de lecture se sont procuré les mêmes livres. On les trouve chez M. Diego de Saint-Ursule, rue de Bourgogne, en face de la chambre des députés, chez M. Prud'homme, rue Saint-

Dominique , 177 , chez M. Rémond , rue Richelieu, 14; et chez M^c Souvet, r. neuve Saint-Mari, 9.

Réunions. — Dans le même but furent établis des réunions périodiques, en été, au château Beaujon ; en hiver, aux bureaux du *Nouveau monde*. On y lisait le *Nouveau monde industriel* et le *Traité d'association*. Souvent les artistes y ajoutaient le concours de leur talent. Le groupe des travailleurs de Lyon met aussi à la disposition du public les livres de notre école, et nous apprenons qu'un de nos amis poursuit dans cette ville, avec zèle et talent, l'exposition de la science sociale.

L'anniversaire de la naissance de Charles Fourier fut célébré cette année par plusieurs groupes phalanstériens, à Paris, à Lyon, à Besançon et à New-York. Plus de mille personnes se sont réunies à Paris dans le salon de Mars pour rendre un hommage solennel à la mémoire de notre maître.

Procès du Nouveau monde. — Les réu-

nions nombreuses des disciples de notre école, le progrès rapide de la science sociale au sein de la capitale dut éveiller l'attention de l'autorité, qui, n'ayant pas apprécié le caractère pacifique et conciliateur de la science sociale, pensa de son devoir de mettre une entrave à la publication du *Nouveau Monde*. On a intenté un procès au gérant de cette feuille, pour avoir publié des articles politiques sans avoir préalablement déposé un cautionnement.

Cependant le *Nouveau monde* évitait avec soin tout ce qui avait rapport à la politique actuelle; mais le tribunal a considéré qu'une théorie qui traite de l'organisation d'une *commune*, et par suite celle du globe entier, était intimement liée à la politique; le gérant de cette feuille fut condamné au minimum de la peine, un mois de prison et 200 francs d'amende.

Ce procès a dissipé d'injustes préventions. M. Sully de Leyris, avocat, en défendant le gérant du *Nouveau monde*, a fait ressortir

la beauté de la découverte de Charles Fourier. Nous ne craignons de le dire, jamais des réformateurs, quelque soient leurs opinions, ou leur secte, n'ont été écoutés avec plus d'intérêt et de bienveillance.

Union harmonienne. — Ceux qui ont lu l'Almanach social de l'année 1840. ont connaissance d'une publication intime intitulée *Correspondance harmonienne*. Elle a été dirigée cette année par M. Valois à Bordeaux. D'après la décision du congrès phalanstérien, sa direction pour l'année 1841 a été confiée au groupe de Cluny, sous la présidence de M. Stanislas Aucaigne. Le but de l'Union harmonienne est expliqué dans l'appel qu'on trouve à la suite de cet article.

Union harmonienne.

A TOUS LES PHALANSTÉRIENS DU MONDE.

Lorsque, il y a trois ans à peine, la tombe se fermait sur les restes mortels de notre illus-

tre maître, quelques disciples disséminés voyaient avec douleur une faible phalange composer l'école sociétaire; leur zèle, tout généreux qu'il fût, ne pouvait tenir lieu de nombre; ils n'osaient espérer que quelques années plus tard les disciples de Ch. Fourier se compteraient par milliers. Tel est dans notre ordre social le sort attaché au génie: Fourier vivant rencontre à peine quelques amis. — Il meurt, et son nom est répété sur les deux hémisphères! Hâtons-nous de rendre un juste hommage à ceux, qui par la parole et par la plume, ont courageusement vulgarisé les écrits et la doctrine du maître; qu'ils reçoivent aussi les remerciemens de tous les adeptes nouveaux et anciens, ceux qui ont élargi le cercle de la propagation et qui ont ainsi préparé les voies à la pratique phalanstérienne.

Aujourd'hui l'école sociale a pris corps. — Le nom de Fourier est un drapeau autour duquel se rangent pacifiquement de nombreux partisans. Mais cet ensemble d'a-

mis dévoués, tout en grandissant chaque jour, demeurerait stérile si un lien d'affection autre que la conformité de principes ne venait l'organiser. Tous les phalanstériens du globe sont unis en Fourier, mais ils ne vivent pas de la vie que peut donner la famille, que doit féconder l'association. S'il était permis de réaliser demain, quelles seraient les activités appelées à l'œuvre? Comment et autour de qui se grouperaient-elles? Comment s'essaieraient-elles à l'harmonie? Le premier besoin est donc de nous connaître; le nombre croissant de nos amis nous y convie, le desir de la réalisation nous en fait un devoir. Lorsque nous serons unis et que nous pourrons nous compter, alors seulement nous aurons la mesure de nos forces.

Le deuxième congrès phalanstérien tenu à Cluny (le 27 août 1840) a vivement senti l'importance de cette mesure; il s'est empressé de répondre aux besoins actuels de l'école en agrandissant le cercle de l'*union*

harmonienne, en formulant de suite les bases de sa réorganisation, et en lui imprimant une direction vraiment digne de son nom.

1. La correspondance, feuille *autographiée*, où chaque membre peut déposer librement ses observations sur la doctrine, sa propagation et la réalisation, poursuivra son œuvre comme par le passé. Son but est de grouper intellectuellement tous les membres correspondans, — de leur fournir des moyens de se connaître et de développer les sympathies, — de déterminer l'élaboration et la publication des projets et plans de réalisation, — de permettre enfin à chaque abonné de recevoir pour 9 francs plus de 200 lettres sociales, critiques, amicales, nuancant mieux que la parole les caractères, les spécialités et les humeurs de chacun des collaborateurs; et de connaître par avance dans l'ordre théorique, ses attractions pour l'ordre pratique.

2. L'UNION, feuille imprimée, non périodique, publiant tous les travaux qui auront

pour but la réalisation la plus immédiate de la théorie de Ch. Fourier, est un lien plus large et plus fécond qui doit grouper en une même famille tous les admirateurs du génie de Fourier. — La correspondance peut se restreindre dans l'intimité de 2 à 300 disciples, — l'union doit s'étendre à quiconque comprend les bénéfices immenses de l'association, et voudra pour une cotisation de 6 fr. par an, recevoir en ouvrages de propagande une valeur double au moins.

BASES RÉGLEMENTAIRES DE L'UNION.

Art. 1^{er}. L'UNION est fondée dans le but de réunir en corps tous les phalanstériens du globe; elle a pour mission de faciliter les relations personnelles, d'étendre entre eux et hors d'eux, les moyens de propagation et de hâter de tous ses efforts le jour de la RÉALISATION.

Art. 2. Toute personne peut devenir membre de l'UNION, à la condition par elle :
1° d'en faire la demande; 2° de faire ap

puyer et signer cette demande par un membre de l'UNION appartenant à un groupe constitué; 3° de faire le versement annuel de la somme *minimum* de 6 francs, et davantage s'il le desire.

Art. 3. Tout SOUSCRIPTEUR est considéré comme fondateur de l'UNION et membre correspondant. — Il reçoit en échange de la somme versée 1° une quittance du groupe directeur, pour lui servir de titre; 2° les numéros de l'UNION et des brochures approuvées ou éditées par le centre, jusqu'à concurrence de la somme souscrite.

Art. 4. L'UNION fournissant tout à *prix de revient*, chacun des membres ne peut avoir droit qu'à un seul exemplaire du même ouvrage. — Les bénéfices qu'elle réalisera au dehors de son sein, par la vente, au prix fort, des ouvrages qu'elle éditera, seront destinés à des récompenses spéciales pour les meilleurs travaux.

Art. 5. Les fonctions de direction, d'ad-

ministration et de rédaction sont toutes gratuites.

Art. 6. Le groupe directeur perçoit 10 p. cent des cotisations pour encourager et faciliter la propagation, et, s'il y a lieu, aider les premiers travaux de réalisation.

Art. 7. Lorsque l'UNION aura pu réunir les moyens de frapper la médaille de Fourier, elle délivrera à titre de récompense, à ceux qui auront amené 25 adhérens un module en argent, et un en or à ceux qui en auront amené cent.

Art. 8. Tout membre de l'UNION garantit la moralité de celui qu'il présente, et devient responsable du versement de la somme souscrite par chacun des adhéssionnaires qu'il a fait accepter.

Art. 9. Le centre de l'UNION peut être placé suivant la convenance des UNIONISTES; s'il y a des demandes de transfert à un autre groupe, elles doivent être faites publiquement, deux mois avant le 10 octobre de

chaque année ; les divers groupes décideront dans ce délai à la majorité des trois quarts.

Art. 10. Le centre proposera un règlement pour servir de base aux congrès des Unionistes.

Le but de l'UNION est nettement tracé dans les dix articles qu'on vient de lire.— S'il y avait lieu à quelques modifications, elle doivent être adressées au centre de l'UNION.

Appeler tous les disciples et admirateurs de Fourier que l'isolement rend impuissans et inactifs, les réunir dans une sainte et imposante communion qui permette à chacun de combiner ses propres forces avec celles de tous, qui fasse converger toutes les attractions vers notre but unique, *la réalisation d'un phalanstère* : tel a été l'esprit des membres du congrès de Cluny, tel est aussi l'esprit de son règlement.

L'obstacle qui pour le moment est le plus capital à la réalisation, c'est l'impuis-

sance où sont les phalanstériens des groupes divers, et même ceux d'un même groupe de se connaître passionnellement. L'UNION, en les ralliant en un faisceau commun, donnera lieu à des relations de tous genres; elle fera connaître, quand on le voudra, le véritable degré de nos triples forces: — capital, travail, talent; elle sera pour les indifférens et les détracteurs, un témoignage éloquent de la vitalité de nos doctrines, une manifestation de l'avenir qui leur est réservé, et pour les esprits les plus inquiets, les convictions les plus timorées de l'école, une garantie de notre entrée à pleines voiles en phase d'association pratique.

Pour le Groupe-Directeur,

S. AUCAIGNE. — D. BOYRON. — L. PASSOT.

Abonnement à la Correspondance : 9 fr.

« « à l'Union et aux brochures : 6 fr.

Adresser (*franco*) les adhésions à M. S. Aucaigne, docteur médecin à Cluny, (Saône-et-Loire.)

Pour réunir des fonds nécessaires pour la fondation du premier phalanstère, on a résolu d'ouvrir une souscription populaire qui n'impose pas de grands sacrifices, et qui doit s'étendre de ville en ville, de province en province. Cette souscription est ouverte à Paris dans les bureaux du *Nouveau Monde*, rue de Seine, 49. Toutes les garanties sont offertes aux souscripteurs, et chaque souscripteur a droit de contrôle.

SOUSCRIPTION UNIVERSELLE

POUR LA FONDATION

DU PREMIER PHALANSTÈRE.

ART. 1. Il est ouvert une souscription universelle pour accélérer la fondation du premier *phalanstère*.

2. Les souscriptions sont hebdomadaires ou mensuelles.

3. Sur la demande expresse d'un membre, on acceptera exceptionnellement les souscriptions pour une fois.

4. Les noms de tous les souscripteurs seront

conservés pour être indiqués à la reconnaissance du genre humain.

5. Les personnes qui voudront garder l'anonyme n'auront qu'à manifester leur volonté à cet égard.

6. Pour donner plus d'ordre et pour offrir des garanties nécessaires aux souscripteurs, il sera choisi un comité dirigeant et surveillant.

7. Tous les membres du comité doivent être souscripteurs.

8. Toutes les souscriptions doivent être inscrites dans le grand livre déposé pour cet usage dans les bureaux du *Nouveau monde*. Ainsi chaque souscripteur pourra vérifier si la somme pour laquelle il a souscrit est dûment enregistrée.

9. Le produit de la souscription est déposée à la caisse d'épargne.

10. Quand les sommes deviendront plus importantes, le comité autorisera l'achat de rentes sur l'état, dont les titres seront déposés chez un notaire,

41. Le comité prendra toutes les mesures nécessaires pour offrir le plus de garanties possibles aux souscripteurs.

42. Le comité pourra recevoir de nouveaux membres qui se distingueront, soit par leurs souscriptions, soit par d'autres services qu'ils pourront rendre à la cause phalanstérienne.

43. Les fonds de la souscription étant destinés à la fondation du premier phalanstère, ils ne pourront, sous aucun prétexte, recevoir une autre destination.

44. Pour que les sommes versées par les souscripteurs restent intactes, jusqu'au jour de la réalisation, les membres du comité se cotiseront pour couvrir les dépenses courantes, tels que livres, quittances, etc.

45. Sitôt qu'un souscripteur aura versé dix francs il recevra une action extraite d'un registre à souche.

46. Les archives sont transmissibles. Le transfert s'opère par l'inscription des noms du porteur et de l'acquéreur sur le dos de l'action cédée.

47. La majorité de deux tiers de membres

du comité est indispensable, pour décider l'emploi définitif des fonds de la souscription.

18. Les comités qui se formeront en province et à l'étranger, décideront de l'emploi des fonds réunis dans leurs localités.

19. Le comité adoptera lui-même un règlement pour ses réunions et ses délibérations.

RÈGLEMENT DU COMITÉ.

1. Le nombre des membres actifs du comité ne pourra pas dépasser CENT. Il sera nommé des membres honoraires en nombre illimité.

2. Les noms des membres du comité sont écrits par eux-mêmes en tête du livre procès-verbal des séances.

3. Nul ne pourra être admis, s'il n'a fait preuve de zèle, soit par la propagande, soit par des cotisations personnelles ou acquises.

4. Lorsqu'un nouveau membre sera proposé, le président nommera, s'il y a lieu, une commission pour vérifier les titres du candidat et prendre des renseignemens.

5. La commission fera son rapport à l'ouverture de la séance suivante, et il sera statue immédiatement sur l'admission : laquelle, pour être valable, devra réunir les trois quarts de membres présents.

6. Aucun candidat ne pourra être proposé qu'après avoir pris connaissance du règlement et y avoir acquiescé.

7. Lorsqu'un membre nouvellement admis se présentera à la séance, il devra déclarer, sur la demande du président, s'il a connaissance du règlement et s'il entend se conformer à ses dispositions; il inscrira son nom sur la liste; ensuite le président le proclamera membre du comité.

De son organisation.

8. Le comité est dirigé par un président, deux vices présidens, un secrétaire, et un sous-secrétaire qui sont élus au scrutin et à la majorité absolue des membres présents.

9. Les fonctions du président, des deux vices présidens, ainsi que celles du secrétaire et du sous-secrétaire durent trois mois.

40. Ils peuvent être réélus à chaque renouvellement.

De l'ordre des travaux.

41. Le comité tient ses séances le vendredi de chaque semaine à sept heures et demie du soir.

42. Il est dressé procès-verbal des séances ; il contient, lorsqu'il y a lieu, l'ordre du jour de la séance suivante, à l'ouverture de laquelle il doit être lu.

43. Les propositions indiquées par l'ordre du jour sont discutées d'après leur ordre d'inscription.

44. Dans le cas de proposition urgente, il pourra être dérogé à l'article précédent ; néanmoins, l'opposition du tiers des membres présents suffira pour la faire renvoyer à la séance suivante.

45. Les votes s'expriment par assis et levé ; mais toutes les fois qu'il s'agit d'une individualité, ils ont lieu au scrutin.

46. Les membres composant le bureau sont chargés de l'exécution des décisions prises ; ils

peuvent s'adjoindre tel nombre de leurs collègues qu'ils jugent nécessaire pour les aider.

17. En cas d'urgence, le comité pourra être convoqué extraordinairement, mais seulement sur la décision de la majorité du bureau.

Dispositions générales.

Chaque membre actif est soumis à une cotisation mensuelle de 4 franc, dont le produit est destiné à faire face aux dépenses ordonnées par le comité. Les membres honoraires sont soumis à une rétribution une fois donnée contre la délivrance d'un diplôme. Le minimum est fixé à dix francs.

19. Il sera nommé un caissier, choisi parmi les membres du comité, chargé spécialement des fonds provenant des cotisations.

20. Le caissier rend compte en séance et tous les mois des recettes et dépenses; le président, s'il n'y a pas réclamation, les approuve et signe le registre.

21. Les décisions de la majorité des membres présents obligent tous les membres du comité,

sans en excepter ceux qui n'auraient pas assisté à la délibération.

22. Les membres qui se refuseraient à cette obligation , seront rayés de la liste.

23. Tout membre qui aura manqué à trois séances consécutives , sera invité à faire connaître les motifs de son absence, et s'ils ne sont pas agréés, il sera rayé.

24. Tout membre qui se sera rendu coupable d'une action de nature à jeter de la défaveur sur le comité sera également rayé.

25. Il ne pourra être rien changé au présent règlement, qu'à la majorité absolue des deux tiers au moins des membres du comité qui seront convoqués spécialement. Dans le cas où ce nombre ne serait pas atteint, la délibération sera prise à la séance suivante, et valable quelque soit le nombre des membres présents.

Le comité de la souscription a publié l'appel suivant :

Disciples de Fourier,

Jusqu'à ce moment nous avons attendu en vain l'arrivée d'un homme puissant, par sa fortune, qui aurait entrepris la tâche glorieuse de régénérer le monde par la fondation du premier phalanstère. En vain Fourier a prouvé que le sceptre du monde reconnaissant appartiendrait à l'homme qui serait assez heureux pour poser la première pierre du nouvel édifice social. Les bruits et les enivremens des luttes politiques ont étouffé sa voix conciliatrice. Son appel n'a pas pénétré au sein des palais et des châteaux.

Mais il a retenti dans la chaumière, dans le logis du pauvre. Les travailleurs, las des convulsions politiques qui ne font qu'augmenter leur misère, ont salué avec

bonheur et joie le sage qui leur a démontré un nouvel ordre social , digne de l'homme, digne de Dieu, où il n'y aura ni crimes, ni misère, et dont l'accomplissement ne coûtera ni larmes, ni sang.

Mais si les riches peuvent attendre, les pauvres souffrent et la misère générale va croissant.

Voyons si, par des efforts réunis, nous ne saurons accomplir l'œuvre délaissée par les puissans du jour. Faisons converger vers le même but nos faibles ressources. Le vaste océan ne se compose que de gouttes d'eau ; nos sous réunis peuvent se changer en millions.

Répondant à l'appel de nos amis de Brest, nous avons organisé une souscription universelle pour la fondation de notre premier phalanstère. Notre but n'est pas de demander des sacrifices onéreux. Nous avons résolu de réunir les sommes néces-

l'emploi des sommes que vous réunirez. saires par le concours du plus grand nombre, par le concours des masses. Nous acceptons un sou par semaine, car un sou c'est cette goutte dont se composent les flots de la mer et des rivières.

L'homme qui souffre et auquel Fourier a appris à attendre et à espérer répond à notre appel, et dépose sur l'autel de l'avenir le denier de la veuve. Les artistes nous offrent leur talent pour alimenter nos souscriptions, les dames nous font don du produit de leur travail, et tout fait espérer que nos efforts seront couronnés d'un prompt succès.

Phalanstériens de province et de l'étranger, c'est de votre concours que dépend le sort de la souscription, et nous dirons de l'humanité tout entière. Aidez-nous, organisez des comités semblables à celui que nous avons créé à Paris. Nous ne voulons pas nous arroger la direction et

Que chaque ville ait son centre et son comité pour surveiller les fonds réunis. Quand ces sommes deviendront plus importantes, les comités s'entendront entre eux et un congrès général décidera de leur emploi.

Disciples de Fourier ! le monde commence à apprécier notre maître ; la presse, qui le raillait de son vivant, prononce son nom avec respect et admiration ! Mettons-nous à l'œuvre, et le premier phalanstère surgira, pour venger le martyr en assurant le bonheur de tous, même de ceux qui l'ont crucifié.

Paris, 21 janvier 1840.

Julien, Peiffer, architecte; le docteur de Bonnard; Auguste Colin, Leray, Laurent Heurlaut, Simon Blanc, Contant, Sully de Leyris, avocat; Hyacinthe Confais, Eugène Stourm, Grub, Messinger, Harmant, Leroi, Rouffinelle, Derrion, Jamain, Laurent Benistant, Lahaye, Danduran, Gutmann, Becker, Héronville, Guidon de Weyset, Sauvage, (Lédérac), Sauvage (Noël), Szymanski, Bruils, Joly, Lemercier, Czynski.

LISTE

**DES PRINCIPAUX ARTISTES ET TRAVAILLEURS
APPARTENANT A L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,
RÉSIDANS A PARIS.**

ARCHITECTE.

PEIFFER (Julien), 57, rue du faubourg du Roule.

ASSURANCES.

BLANC (Simon), 49, rue de Seine-St. Germain.

CONTANT, 21, rue de l'Arbre-sec.

VOLUZAN, 5, place Saint-Antoine.

AVOCAT.

SULLY DE LEYRIS, 6, rue Montmartre.

BOTTIERS.

CARPENTIER, 41, rue Coquillière.

LAVEFVE, 89, rue de la Harpe.

CHICON, 25, rue Bellefond.

BOUROZE, 4, rue Bellefond.

CAFÉS.

CONFAIS, 267, rue St. Jacques.

CHAPELIERS.

GANNERAY, 2, rue du Chaume.

LEGAY , 5 , rue de Bretagne,
ALLAN , 22 , rue de la Fidélité.

CISELEURS.

LEFEBVRE , 15 , rue Barre-du-Bec.
PERZINKA , 7 , rue Bourtibourg.

COUTURIÈRES.

M^e LÉVÊQUE , 18 , rue Princesse.
M^e DOMANGET , 11 , rue Vannerie.

DOCTEURS EN MÉDECINE.

GUIDON DE WEYSET , 8 , rue des Prouvaires.
JAHR , 6 , rue du Cherche-midi.
DE BONNARD (Arthur) , à l'institut hémostatique,
154 , rue Montmartre.
BRIAU , 10 , rue du petit-Bourbon-St.-Sulpice.
HOFFMAN (Amédée) , 11 , rue des petits Augustins.
KUNZLI , 5 , boulevard St. Martin.
TAISSIÈRE , 9 , place des petits-Pères.
LERAY , 74 , rue St. André des Arts.

ÉBÉNISTES.

BOISSY , 149 , rue du faubourg St.-Antoine.
MINSINGER , 5 , rue st.-Antoine impasse Guéménée.
CHEVET , 58 , écuries St. Martin.
SCHLAEHTER , 18 , Grenier St.-Lazare.

ÉPICIERS.

DAMÈME, 54, rue des Saints-Pères.

HORLOGERS.

DECHEVAUX-DUMESNIL, 58, quai des Orfèvres.

BÉYERLÉ, 5, quai de Conti.

IMPRIMEURS.

DUCROS, 5, rue des Ciseaux.

LACOUR, 58, rue des Boucheries St.-Germain.

PITRES, Compositeur, 42, rue du Croissant.

ARRIT Correcteur, 59, rue St. Jacques.

LIBRAIRES. CABINETS DE LECTURE.

Librairie sociale, 49, rue de Seine St.-Germain.

DIÉGO de St. Ursule, 3, rue de Bourgogne.

PRUDHOMME, 177, rue St. Dominique St. Germ.

RÉMOND, 11, rue Richelieu.

Me SOUDÉ, 9, rue St. Merry.

LINGÈRES.

GRESSET (Me Paul), Passage du grand Cerf.

PASCAL (Me Clotilde), 3 rue de l'Estrapade.

ENSEIGNEMENT.

CASTELVERD, professeur de langues anciennes,
91, rue St. Honoré.

DERION, Mimographe, 11, rue de la Vannerie.

GUÉMIER, professeur de dessin, 50, rue de la
Harpe.

DUBOIS, professeur de langues, 39, rue Copeau.

PLASÉ, professeur de langues, 20. rue St. Severin

PRUDHOMME, professeur de langues, 177, rue

St. Dominique Gros Caillou.

SMITH (Mad.), Langue Anglaise, 49, rue neuve

Saint-Augustin.

TOSCO (M^{lle}), Cantatrice.

MÉCANICIENS.

JAMAIN, 16, Boulevard St. Denis.

LECLERC, 78, rue Popincourt.

BENISTANT, 5, rue des Poirés des Grés.

MODES.

DEPLAGNI (M^e), rue de l'Aiguillerie.

OPTICIENS.

CHEVALIER, 14, rue de Malte.

ORFÈVRES.

STEBER, 11, Geoffroy-Langevin.

PEINTRES

BRIOUX (M^e), peintre de paysages, 68, rue de Grenelle Saint-Germain.

GUÉMIER, peintre en portraits, 50, rue de la Harpe.

J. B. Gatti, peintre en portraits et en tableaux, 81, rue de la Harpe.

JOLLY, 113, rue du faubourg Poissonnière.

PEINTRES EN BATIMENS.

CHARLET, 80, rue Saint-Lazare.

CONFAIS, 267, rue Saint-Jacques.

LAHAYE, 55, rue de Sèvres.

ROUFFINELLE, 40, rue Princesse.

PLAQUÉ (fabricant de)

RACINE, 49, rue de la Boule Rouge.

RELIEURS.

REGNARD, 8 rue St. Benoit Saint-Germain.

SELLIERS HARNACHEURS:

LAURENT HOURLAUT, 24, rue Richer.

TAILLEURS.

BOUGON; 9, rue Froidmanteau.

DECHAMP et MEUNIER, 44, rue du Grand-Prieuré.

FERRAND, 66, Faubourg-Poissonnière.

GRANGER, 56, rue Richelieu.

GRUB, 5, rue neuve des Bons Enfants.

LEROY, 45, rue Richer.

RÉVAU, 53, rue de Ponthieu.

SAUVAGE (Lédéric), 56, rue Richelieu.

SAUVAGE (Noël), 56, rue Richelieu.

WARDECKI (Romuald), 121, rue St.-Honoré.

DAISAY, 49, rue des Vinaigriers.

MAYER, 45, faubourg Montmartre.

BAUERHEIM, 68, rue neuve des Mathurins.

ÉTATS DIVERS.

- BOISSIÈRE, pharmacien, rue de l'Arbre-sec.
GRENOW, boulanger, 4, rue des Prouvaires.
FOURNIER, écrivain litographe, 7, rue de la
Barillerie.
NEVEU, traiteur, 260, marché St. Laurent.
REAUX, dessinateur en tapisserie, 6, rue neuve.
Chabrol.
BECKER (Félix), coleur et décorateur, 13, barrière
Rochechouart.
HARMANT, comptable, 45, rue du four St. Honoré
DEMOULIN, confiseur, 64, rue St. Denis.
CELLIER, fabricant de poids et chandeliers en
cuivre, 9, place St.-Antoine.
FÉRIOT, coutelier, 9, rue Laffite.
LANGLET, bonnetier, 14, rue Picpus.
CORNELLIS, peintre et colleur, 32, rue Roche-
chouart.
HYPOLITE, peintre et colleur, 55, rue Bourbon-
Villeneuve.
ROBIN, confiseur, 48, rue de la Cité.
LETOURNELLE, formier, 9, rue Verderet.
MOREAU, coutellier, 7 bis, rue Bellefond.
GUILLÈ, coutellier, 5, place de l'Hotel de Ville.
LEVASSEUR, marbrier, barrière du Père-Lachaise.

MOISSENET, passementier, 4, rue Pierre-Sarazin.
FOSSIER, marchand de vins, 50, rue neuve Saint-Denis.

CHEVALIER, menuisier, 106, rue St. Dominique.
DANDURAN, fabricant de bouchons, 70, rue de la Harpe.

OCHSNER, tanneur, 27, rue St. Jacques-la-Boucherie.

BESSIGNY et BARBAU, sculpteurs, 129, rue vieille du Temple.

BOTCAZON, sculpteur, 129, rue vieille du Temple.

FUGÈRE, graveur estampeur, 24, rue des Juifs.

GUTTMAN, brasseur, 21, rue St.-Benoit.

Bureau de la commission véridique.

Il se trouve parmi les travailleurs indiqués des artistes distingués, des fabricans et des artisans de premier ordre ; mais comme ils se fient à leur vrai mérite, ils reculent devant les moyens ordinaires

dont se servent les commerçans du jour pour faire valoir leurs marchandises, ils vivent honorablement, mais n'arrivent pas à la fortune. Pour faire connaître les productions des artistes, les produits des fabricans ; pour faire valoir leurs travaux et trouver des débouchés pour leurs productions, on a fondé un bureau de commission véridique. L'extrait des statuts de cet établissement en fera apprécier l'utilité ; il servira d'intermédiaire pour toutes les relations commerciales de Paris, de province et de l'étranger.

Art. 1. Pour trouver du travail aux artistes et artisans, pour servir d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, pour faciliter toutes les relations industrielles et commerciales, il est fondé un bureau de commission véridique, sous la direction de M. Simon.

2. Le directeur ne fera jamais d'affaires pour son compte,

3. Il sera ouvert au bureau de commission un registre où les noms de tous les travailleurs fabricans et maîtres de notre école seront inscrits, ainsi que toutes les demandes qu'on adressera au directeur.

4. Le directeur emploiera plusieurs agens à l'extérieur du bureau.

5. Il sera établi un dépôt d'exposition où l'on pourra voir les principaux produits des travailleurs de notre école.

6. Le directeur tâchera de trouver de l'occupation aux travailleurs, des débouchés à leurs produits, et servira d'intermédiaire pour les commissions des départemens et de l'étranger.

7. Une légère rétribution de gré à gré, qui ne pourra jamais être perçue d'avance et qui n'aura lieu qu'après l'opération, sera destinée à couvrir les frais du bureau et des employés. Une partie du bénéfice net sera destinée pour la propagande sociétaire, d'après un acte du 27 mai 1840.

8. Le bureau de commission véridique publiera ses annonces dans un supplément du

Nouveau Monde qui sera distribué à tous ses abonnés de Paris.

9. Il est nommé un comité de surveillance qui veillera sur l'exécution des statuts, et qui jugera tous les différends qui pourraient naître entre le bureau de commission et ses mandataires.

10. Toutes les lettres touchant la commission doivent être affranchies et adressées à M. Simon, directeur du bureau de commission rue de Seine, 49.

BUDGET DE 1841.

Résumé général du budget des dépenses.

Dette perpétuelle en 5, 4 1/2,	
4 et 3 0/0	195,911,137 f.
Fonds d'amortissemens....	45,616,463
Intérêts, primes et amortis-	
semens des emprunts pour	
ponts et canaux.....	10,683,300
Intérêts de cautionnemens..	11,000,000
Rente viagère, rentes et pen-	
sions.....	55,413,000

Liste civile.....	14,000,000
Dotation de la chambre des Pairs et de la chambre des Députés	1,421,100
Légion d'honneur (supplé- ment à sa dotation).....	1,067,400
Ministère de la justice.....	20,291,625
— des cultes.....	36,045,714
— des affair. étrangères	7,847,291
— de l'instr. publique..	15,638,497
— de l'intérieur.....	94,821,600
— du comm. et de l'agr.	12,795,278
— des travaux publics.	125,124,300
— de la guerre.....	125,124,300
— de la marine et des c.	151,541,281
— des finances.....	19,797,196
Frais de régie, de perception et d'exploitation des im- pôts et revenus directs et indirects	128,832,582
Remboursemens et non-va- leurs	59,976,276
Total des dépenses ordinair.	1,187,842,234

DÉPENSES POUR ORDRE.

Légion d'honneur.....	8,110,098
Imprimerie	2,408,000
Chancellerie consulaire.....	250,000
Caisse des Invalides de la ma- rine.....	8,445,000
Service de la fabrication des monnaies et médailles.....	1,350,494

**Total des dépenses mentionnées
pour ordre..... 20,563,592**

Résumé général du budget des recettes.

Principal et centimes addi- tionnels des contributions foncière, personnelle et mobilière, portes et fenê- tres et patentes.....	390,677,810
Enregistrement, timbre et domaines	226,421,200
Coupes des bois et droit de pêche.....	34,462,866
Douanes et droits de consom- mation des sels.....	177,411,000
Contributions indirectes....	255,625,000
Postes.	45,543,000

Produits universitaires.....	4,163,507
Produits éventuels affectés aux dépenses des départe- mens.....	12,000,000
Produits et revenus de l'Al- gérie.....	2,115,000
Produits divers provenant des ministères.....	11,467,990
Produits extraordinaires...	72,000,000
Total des recettes.....	1,211,885,666

RECETTES POUR ORDRE.

Légion d'honneur.....	8,110,098
Imprimerie royale.....	2,408,000
Chancellerie consulaire.....	250,000
Caisse des Invalides de la ma- rine.....	8,445,000
Service de la fabrication des monnaies et médailles.....	1,350,492
Total des dépenses mention- nées pour ordre.....	20,563,592

Résultat du budget ordinaire.

Les recettes présumées sont	
de.....	1,211,885,666
Les dépenses sont de.....	1,187,842,234
Excédant présumé des re-	
celles.....	24,043,432

MINISTÈRES ET JOURS D'AUDIENCE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.

Audiences publiques, les jeudis de 2 à 4 h. —

On entre à la division de Comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et jeudis de midi à 3 h.

— **DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS**, r. des Saints-Pères.

Les Bureaux, rue de Grenelle-Saint-Germain, 103 et 122.

Audiences publiques, les lundis et jeudis de 2 à 4 h. — On entre à la division de Comp-

tabilité les lundis et jeudis de midi à 3 h.
La *Division de l'Industrie agricole et commerciale* est rue de Grenelle-Saint-Germain, 122.

— DE LA GUERRE, rue Saint-Dominique, 82.
Audiences publiques au Secrétariat-Général,
mercredis et vendredis de midi à 5 heures.

Le *Comité et le dépôt central de l'Artillerie*
sont place Saint-Thomas-d'Aquin, 3.

Le *Comité du Génie* est rue Saint-Dominique, 80.

— DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, boulevard des
Capucines, 2.

Le *Bureau de la Chancellerie et des Passeports* est ouvert tous les jours de 11 à 4 h.

— Le prix d'un passeport à l'étranger est
de 10 fr.

— DE LA MARINE ET DES COLONIES, r. Royale,
2. *Bureaux ouverts les jeudis de 2 à 4 h.*

La *Direction forestière de la Marine pour le
martelage des bois propres aux construc-
tions navales* est rue de l'Arcade, 38.

— DES FINANCES, r. de Rivoli, 48. Les caisses

et bureaux de service sont ouverts au public tous les jours de 10 à 2 h.

La Commission de Liquidation de l'indemnité des Colons est r. Mont-Thabor, 11.

— DE LA JUSTICE, place Vendôme, 17. *Bureaux*, r. Neuve-du-Luxembourg, 22. *Audiences*, vendredis de 2 à 4 h.

Le Bureau des Législations est ouvert tous les jours de midi à 2 heures.

— DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, r. de Grenelle-Saint-Germain, 116. *Bureaux ouverts* jeudis de 2 à 4 h.

Nota.— Chaque Ministre donne ses audiences lorsqu'on en fait la demande par écrit, en désignant l'objet dont on desire l'entretenir ; les Directeurs en donnent également.

**MONUMENS, BIBLIOTHÈQUES. MUSÉES,
MANUFACTURES, ETC.**

Bibliothèque du Roi (la), rue Richelieu, 58. On y entre tous les jours. de 10 à 4 h., les dimanches et fêtes exceptés.

— *de l'Arsenal*, r. de Sully. Tous les jours, de 10 à 3 heures.

— *Mazarine et Institut*, quai Conti 23. Tous les jours, de 10 à 4 heures, dimanches et jeudis exceptés.

— *Sainte-Geneviève*, place de ce nom. Tous les jours, de 10 à 4 h.

— *de l'Hôtel de Ville*, de midi à 4 h., dimanches et fêtes exceptés.

— *de l'École de Médecine*, les jeudis au public, et tous les jours aux élèves, de 11 à 5 heures.

Musée du Louvre. Avec des billets, les quatre premiers jours de la semaine, après le lundi réservé aux artistes; dimanche, de 10 à 4 heures, au public.

Musée du Luxembourg, rue de Vaugirard, 49. Ouvert aux artistes et étrangers tous les jours, excepté le samedi; au public, les dimanches, lundis et fêtes, de 10 à 4 heures.

L'Observatoire, à l'extrémité de la grande avenue du Luxembourg, entrée tous les jours en s'adressant au Concierge.

Panthéon, rue Saint-Jacques, on y entre tous les jours.

Invalides, faub. Saint-Germain, tous les jours de 10 heures à 4, pour voir les modèles

de fortifications, il faut une permission du Gouverneur.

Musée d'Artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin, 3 ; on doit se procurer des billets pour le visiter.

Église de la Madeleine. Il faut une permission du Ministre de l'intérieur.

Chapelle expiatoire, rue d'Anjou-Saint-Honoré ; on peut y entrer tous les jours de 11 h. à 4, en en faisant la demande au Concierge.

Ménagerie du Jardin du Roi. Tous les jours, de 11 h. à 5 h.

Cabinet d'Histoire naturelle, rue de Jussieu, 35. Mardis et vendredis, de midi à 4 heures.

La grande galerie de minéralogie nouvellement construite, au milieu de laquelle est placée la belle statue de Cuvier, par David. Mardis et jeudis, de 11 à 3 h. Cette galerie contient exposés 150,000 échantillons de géologie et 50 à 60,000 de minéralogie. C'est la plus riche collection qui soit au monde.

Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, 208. Dimanches et jeudis, de 10 à 4 heures. Les étrangers, avec passeports, tous les jours à midi.

Cabinet des Médailles, à la Monnaie. Tous les jours, de 10 à 4 heures.

Manufacture des Gobelins et de la Savonnerie, rue Mouffetard, 270. Mercredis et samedis, de 2 à 4 h.

Manufacture des Glaces, rue Saint-Denis, 413, entrée le samedi, de 2 h. à la nuit.

Manufacture de Porcelaine de Sèvres. Tous les jours, les dimanches exceptés.

École des Mines, rue d'Enfer, 34. Lundis et jeudis, de 11 à 3 h.

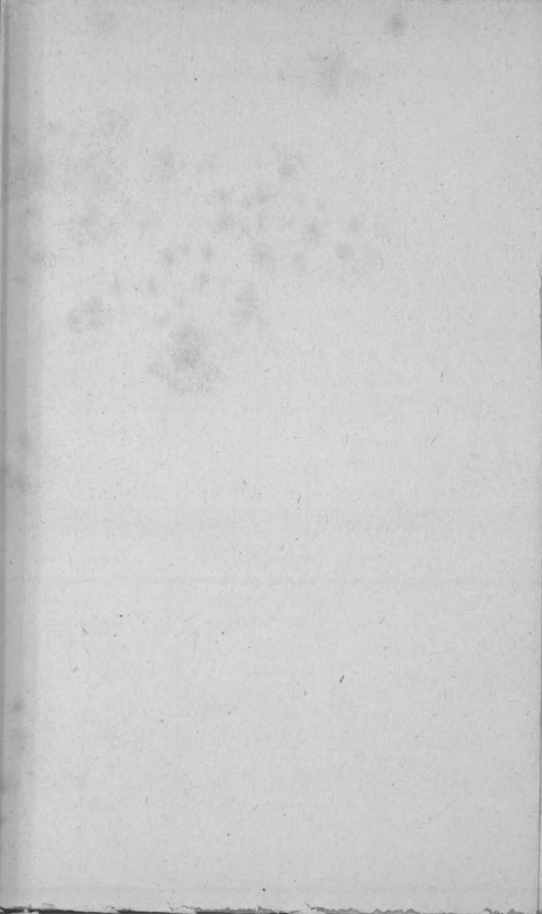
École de médecine, r. du même nom, 12. Cabinet d'Anatomie ouvert les jeudis, de 11 à 3 heures.

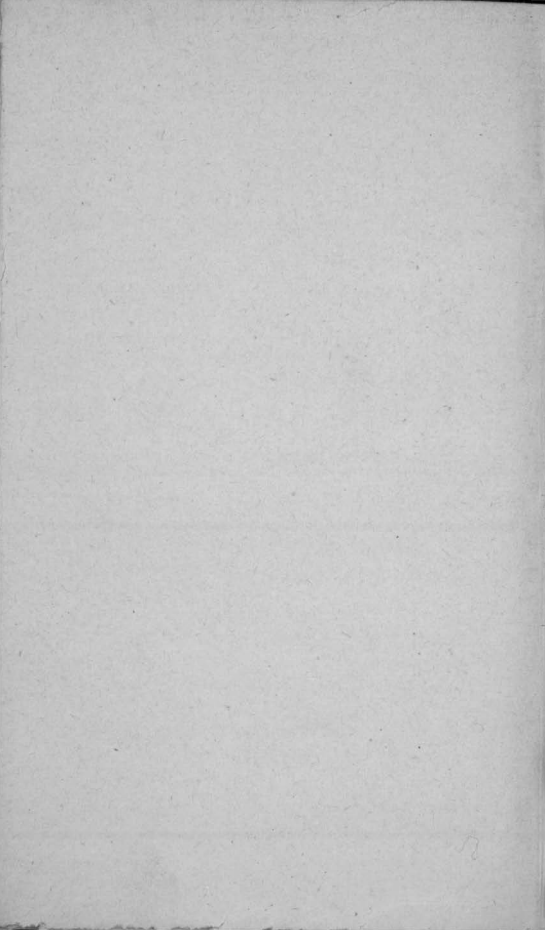
Administration générale des Postes, rue Jean-Jacques Rousseau; les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4. Départ des Malles à 6 h. du soir.

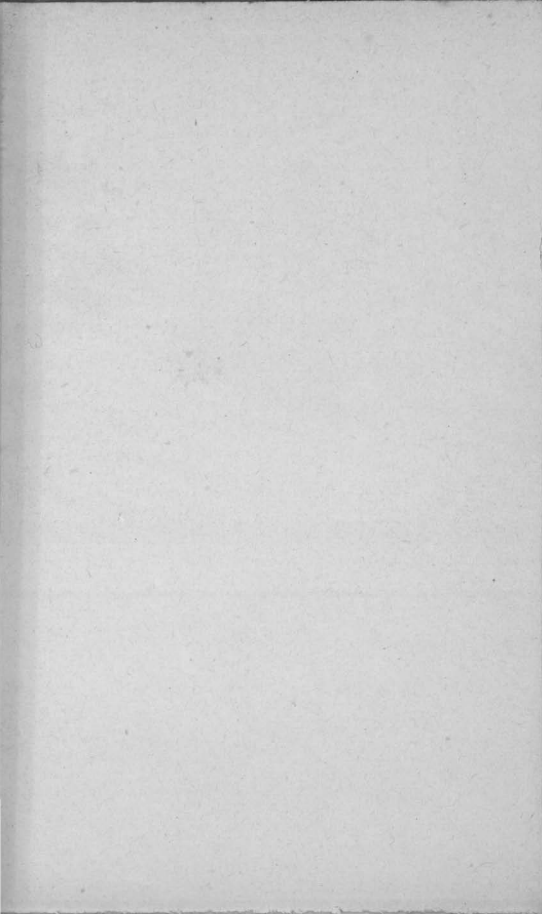
TABLE DES MATIÈRES.

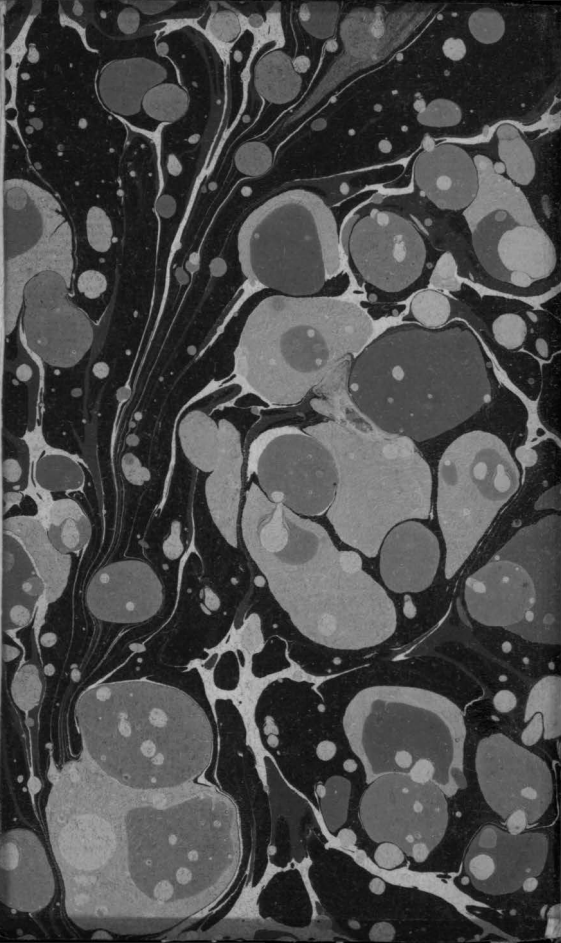
La Liberté, selon Fourier.	Page 4
Maison d'asile pour les femmes sans travail.	21
Organisation du travail.	27
Les trésors de Ben-Ali.	49
Philosophie historique Phalanstérienne.	67
De la nécessité d'associer les trois forces productives.	79
Le Procès du Diable.	86
Vie des Astres.	407
Statistique.	412
Le Figuier stérile.	422
Projet pour l'extinction de la Mendicité.	424
Prière du petit Berger.	434
Progrès de la Science sociale.	436
Union Harmonienne.	448
Souscription universelle pour la fondation du premier Phalanstère.	457
Règlement du Comité.	460
Appel aux disciples de Fourier.	465
Liste des principaux Artistes travailleurs de Paris.	469
Bureau de la Commission Véridique.	475
Budget de 1841.	478
Ministères et jours d'audience.	482
Monumens, Bibliothèques, Musées, Manufactures, etc.	484

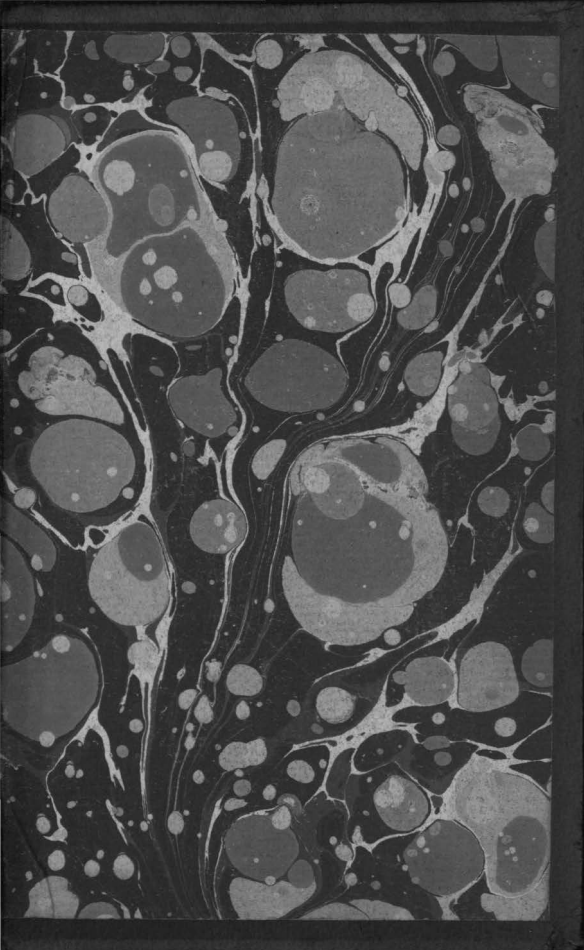












FONDS SUBOIS